

INSTITUT D'EMISSION D'OUTRE-MER

BULLETIN TRIMESTRIEL DE CONJONCTURE

**Suivi de la conjoncture
monétaire et financière**

N° 120 – 4^{ème} trimestre 2004

- NOUVELLE-CALEDONIE -

L'Institut d'émission d'outre-mer est la banque centrale de la Nouvelle-Calédonie, de la Polynésie et de Wallis et Futuna.

♦ Il assure l'émission de la monnaie ayant cours légal dans ces territoires : le franc CFP (Change Franc Pacifique) dont l'Etat français garantit la convertibilité sur la base d'une parité fixe de 1.000 F CFP pour 8,38 euros. Il met en circulation des billets de valeur faciale de 10.000, 5.000, 1.000 et 500 F CFP et des pièces de 100, 50, 20, 10, 5, 2, 1 F CFP. Il contrôle scrupuleusement le volume et la qualité des signes monétaires.

♦ Il veille au bon fonctionnement du système bancaire en collaboration étroite avec les organismes nationaux chargés de la réglementation de la profession : Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissements (agrément), Comité de la réglementation bancaire et financière et Commission bancaire (contrôles et sanctions).

♦ Il oriente la politique du crédit en refinancant à des taux privilégiés les crédits à court et à moyen terme consentis par les banques aux entreprises appartenant aux secteurs considérés comme prioritaires et qui présentent une situation financière équilibrée.

♦ Il joue un rôle d'observatoire économique permanent en réalisant enquêtes d'opinions régulières et études périodiques sur les grands secteurs d'activité et en publiant une lettre mensuelle et un bulletin trimestriel de conjoncture. L'IEOM réalise également tous les ans un rapport annuel dressant le bilan économique et financier de chaque territoire et établit, en collaboration avec la Banque de France, la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française.

♦ Il apporte ses services à la communauté bancaire, aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux particuliers : cotation, centrale de bilans, gestion des systèmes d'échanges interbancaires, recensement des risques, fichier central des impayés etc. Il assure dans ce cadre l'exécution des transferts de fonds publics et privés entre sa zone d'émission et la France métropolitaine. Ces mouvements transitent par le compte d'opérations ouvert au nom de l'IEOM dans les livres du Trésor public, ce compte garantissant de manière illimitée la convertibilité du F CFP en euro et la liberté des transferts.

♦ L'article 71 de la loi n° 2001-1062 du 15 novembre 2001 relative à la sécurité quotidienne a confié une mission nouvelle à l'IEOM, chargé désormais de s'assurer de la sécurité des moyens de paiement et de la pertinence des normes applicables en la matière.

	Page
Synthèse :	
Synthèse des différents éléments	3
I. L'évolution monétaire et financière	6
1.1 Les actifs financiers de la clientèle non financière	7
1.1.1 Les dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte	7
1.1.2 L'épargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures	9
1.1.3 Les actifs financiers par agents économiques	13
1.2 Les passifs financiers de la clientèle non financière	17
1.2.1 L'ensemble des concours de caractère bancaire accordés sur la place	17
1.2.2 Les concours accordés par les établissements situés dans la zone d'émission	21
1.2.3 Les concours accordés par les établissements installés hors de la zone d'émission	25
1.3 La masse monétaire et ses contreparties	29
1.3.1 La masse monétaire	29
1.3.2 Les contreparties de la masse monétaire	29
1.4 L'équilibre emplois-ressources des établissements de crédit locaux	31
1.4.1 Le financement des crédits bancaires	31
1.4.2 L'équilibre emplois-ressources en fonction de la durée	33
II. Rappel des taux	36
2.1 Taux administrés	37
2.1.1 Taux d'intérêt légal	37
2.1.2 Taux d'intervention de l'Institut	37
2.2 Taux de marché	37
2.2.1 Taux du marché monétaire et du marché obligataire	37
2.2.2 Taux de base bancaire	38
2.3 Taux de l'usure	38
2.3.1 Crédits aux particuliers	38
2.3.2 Crédits aux entreprises	38
2.4 Enquêtes de l'IEOM sur le coût du crédit	39
2.4.1 Coût du crédit aux particuliers	39
2.4.2 Coût du crédit aux entreprises	39

III. Les autres activités de l'IEOM	42
3.1 L'émission de la monnaie fiduciaire	43
3.1.1 L'émission de billets CFP	43
3.1.2 L'émission de pièces CFP	44
3.2 Les systèmes d'échange	45
3.3 Le refinancement	46
3.4 La gestion des fichiers réglementaires	47
Annexes	50
Statistiques monétiques	51

La situation monétaire de la Nouvelle-Calédonie au 30 septembre 2004 se caractérise par une bonne orientation des principaux indicateurs : le volume de l'ensemble des actifs collectés par les établissements de crédit s'affiche en hausse sensible de 10,5 % sur douze mois avec, durant la même période, une progression de 7,7 % de l'ensemble des concours bancaires accordés sur la place. L'évolution des actifs financiers sur douze mois fait apparaître un net intérêt des épargnants calédoniens pour les comptes sur livrets (+ 3,8 milliards de F CFP) et les produits d'assurance-vie (+ 4,6 milliards de F CFP) tandis que la demande de crédit est essentiellement portée par le besoin de financement en matière d'habitat (+ 12,9 milliards de F CFP), de trésorerie (+ 3,6 milliards de F CFP) et d'équipement (+ 3,5 milliards de F CFP).



Au 30 septembre 2004, l'ensemble des actifs financiers collectés par les établissements de crédit représente un volume de 309,7 milliards de F CFP.

Ces actifs sont détenus à 59 % par les particuliers, dont les avoirs progressent de 8,5 % sur douze mois, et à 26 % par les sociétés non financières, dont les dépôts augmentent de 21,2 % sur la même période.

Les actifs gérés par les institutions situées hors de la zone d'émission, majoritairement constitués de produits d'assurance-vie, représentent 24 % de l'ensemble des actifs collectés en Nouvelle-Calédonie et progressent de 18,6 % en un an.

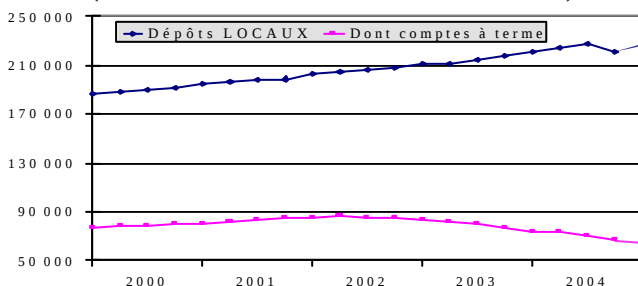
Dans le détail :

- les dépôts à vue (34 % de l'ensemble) s'affichent en hausse de 10,3 % par rapport à fin septembre 2003. Les sociétés non financières sont les principales bénéficiaires de cette progression (+ 14,5 % en un an) ;

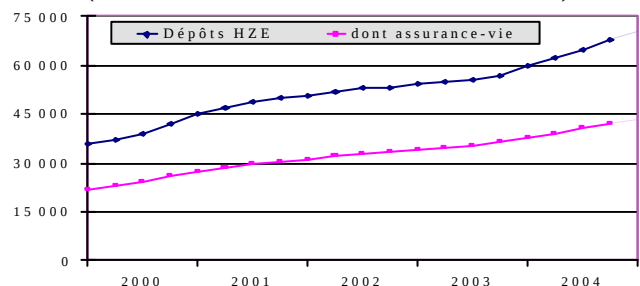
- l'ensemble des placements liquides et à court terme (47 % de l'ensemble) qui regroupe essentiellement les dépôts à terme, les comptes sur livrets et les OPCVM monétaires progresse de 9,8 % sur un an ;

- les produits de placements à long terme y compris les plans d'épargne-logement affichent sur la même période une hausse de 12,5 %.

Volume des dépôts gérés par les établissements de crédit situés dans la zone d'émission
(série désaisonnalisée en millions de F CFP)



Volume des dépôts gérés par les établissements de crédit situés hors la zone d'émission
(série désaisonnalisée en millions de F CFP)





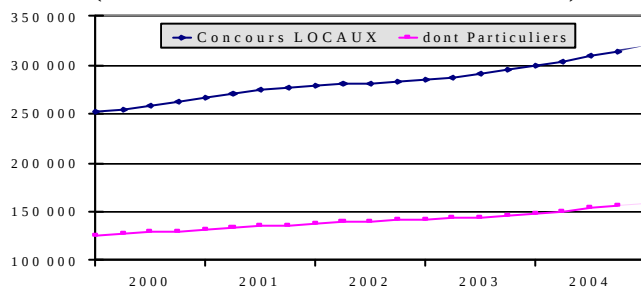
L'ensemble des passifs financiers des établissements de crédit (situés dans et hors de la zone d'émission) s'élève à 419,1 milliards de F CFP au 30 septembre 2004, en augmentation de 7,7 % sur douze mois.

Les crédits sont principalement distribués aux particuliers (47 %), dont l'encours net progresse de 8,8 % en douze mois, et aux sociétés financières (36 %) dont l'encours augmente de 4,5 % entre septembre 2003 et septembre 2004. Ils sont constitués essentiellement de crédits à l'habitat (41 %), de crédits à l'équipement (27 %) et de crédits de trésorerie (16 %).

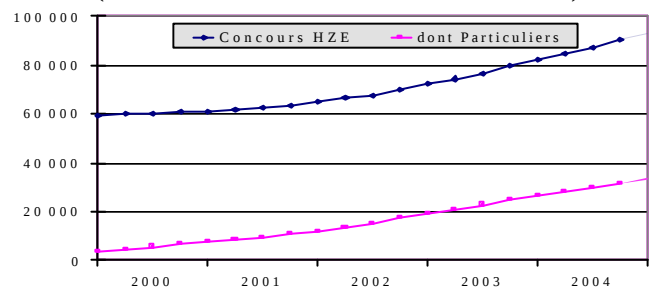
L'encours des établissements de crédit de la zone d'émission s'accélère en septembre 2004 (+ 8,4 % sur un an) en raison surtout de la demande en matière de financement d'habitat (+ 10,3 %) et de celle en matière d'équipement (+ 9,7 %).

Dans une moindre mesure, les établissements de crédit situés hors de la zone d'émission enregistrent également une évolution sensible de l'ensemble de leurs encours sur la même période (+ 5,1 % sur un an). Ils représentent 22 % de la distribution de crédit sur le territoire. L'activité de ces derniers en Nouvelle-Calédonie est centrée sur l'octroi de crédits à l'équipement aux collectivités (38 %) et sur la distribution de crédits aux particuliers (32 %). Les crédits à l'équipement aux collectivités fléchissent légèrement sur douze mois (– 0,7 %), tandis que dans le même temps, ceux destinés à financer l'acquisition de logements par les particuliers augmentent de 24,5 % (+ 5,8 milliards de F CFP).

**Encours des établissements de crédit situés
dans la zone d'émission**
(série désaisonnalisée en millions de F CFP)



**Encours des établissements de crédit situés
hors la zone d'émission**
(série désaisonnalisée en millions de F CFP)



I. L'évolution monétaire et financière

1. L'évolution monétaire et financière

L'examen de la situation financière de la Nouvelle-Calédonie est centré sur l'analyse des dépôts et des crédits enregistrés par l'ensemble des établissements de crédit et par l'Office des Postes et Télécommunications (OPT) pour le compte des divers agents non financiers (particuliers, entrepreneurs individuels, sociétés non financières et autres agents et clientèle diverse). Cette analyse est complétée par la présentation de la position extérieure nette du système bancaire de Nouvelle-Calédonie.

1.1 - LES ACTIFS FINANCIERS DE LA CLIENTÈLE NON FINANCIÈRE

1.1.1 LES DEPOTS COLLECTES PAR LES ETABLISSEMENTS LOCAUX POUR LEUR PROPRE COMPTE (TABLEAU I)

L'ensemble des dépôts collectés par les établissements de crédit locaux a augmenté de 8,2 % sur douze mois pour s'établir à 236 484 millions de FCFP au 30 septembre 2004. Au 30 septembre de l'année précédente, la progression sur douze mois s'établissait à 5,8 %.

Les **dépôts à vue** affichent un encours de 104 188 millions de FCFP au 30 septembre 2004, en augmentation de 10,3 % par rapport au 30 septembre 2003 après une progression de 13,6 % sur les douze mois précédents. Ils représentent 44 % des dépôts locaux à la fin du troisième trimestre 2004 contre 43 % fin septembre 2003.

Le rythme de progression sur douze mois de l'encours des **comptes sur livrets** continue de décélérer¹ pour le quatrième trimestre consécutif ; il n'en demeure pas moins soutenu avec 7,9 % à fin septembre 2004 (31,7 % à fin septembre 2003).

Les **dépôts à terme** affichent pour la première fois depuis plusieurs trimestres un rythme de progression annuel positif à 4,5 %, confirmant la tendance à la hausse observée depuis le début de l'année.

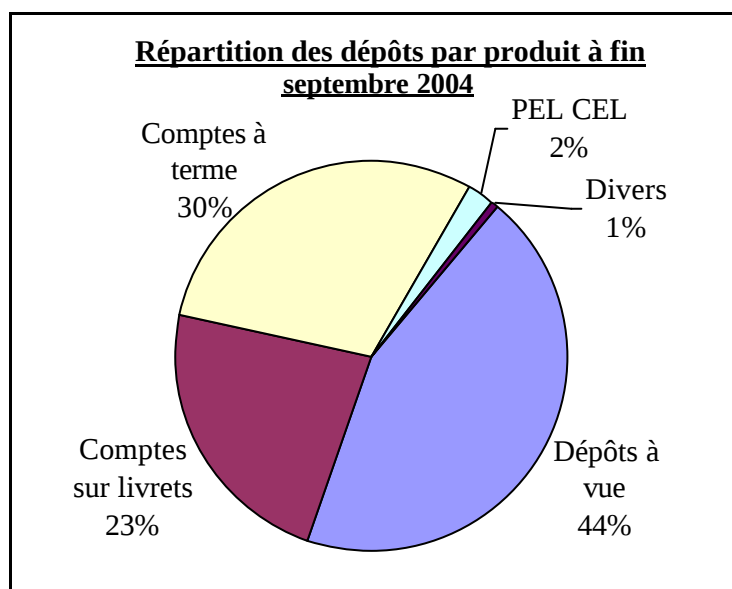
A fin septembre 2004, 1 741 comptes d'épargne-logement sont ouverts pour un montant total collecté de 694 millions de FCFP. Le nombre de plans d'épargne-logement est plus élevé puisqu'à la même date, 6 728 PEL sont ouverts pour un encours global de 4 219 millions de FCFP.

¹ Rappelons qu'en application du règlement CRBF n° 2003-3 du 24 juillet 2003, le taux de rémunération des premiers livrets des caisses d'épargne (livrets A) est passé de 3,00 % à 2,25 % à compter d'août 2003. L'actualisation des taux d'intérêt des produits d'épargne réglementés effective à compter du 1er août 2004 a laissé ce taux inchangé.

1. L'évolution monétaire et financière

TABLEAU I
Dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte

	30/09/2003	31/12/2003	31/03/2004	30/06/2004	30/09/2004	variations en pourcentage		
en millions de F CFP	m-12	m-9	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-9	m / m-3
Dépôts à vue	94 423	104 415	98 737	103 190	104 188	10,3%	- 0,2%	1,0%
dont banques locales	88 609	98 296	92 852	97 125	97 917	10,5%	- 0,4%	0,8%
dont OPT	5 814	6 119	5 885	6 065	6 271	7,9%	2,5%	3,4%
Comptes sur livrets	51 363	53 135	53 453	55 212	55 414	7,9%	4,3%	0,4%
dont banques locales	47 297	48 996	49 207	51 024	51 078	8,0%	4,2%	0,1%
dont OPT	4 066	4 139	4 246	4 188	4 336	6,6%	4,8%	3,5%
Comptes épargne-logement	508	545	595	631	694	36,6%	27,3%	10,0%
dont banques locales	508	545	595	631	694	36,6%	27,3%	10,0%
dont OPT	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres placements liquides et à court terme	69 013	68 519	74 813	70 618	71 897	4,2%	4,9%	1,8%
Dépôts à terme	67 930	67 513	73 849	69 691	70 980	4,5%	5,1%	1,8%
Bons de caisse	1 083	1 006	964	927	917	-15,3%	- 8,8%	- 1,1%
Certificats de dépôts	—	—	—	—	—	—	—	—
dont banques locales	69 268	68 767	75 055	70 946	72 360	4,5%	5,2%	2,0%
dont OPT	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL DES DEPOTS INCLUS DANS M3	215 307	226 614	227 598	229 651	232 193	7,8%	2,5%	1,1%
dont banques locales	205 682	216 604	217 709	219 726	222 049	8,0%	2,5%	1,1%
Placements d'épargne à long terme collectés par les banques locales	3 211	3 516	3 800	4 019	4 255	32,5%	21,0%	5,9%
Plans d'épargne logement	3 177	3 484	3 768	3 982	4 219	32,8%	21,1%	6,0%
Autres comptes d'épargne à régime spécial	34	32	32	37	36	5,9%	12,5%	- 2,7%
TOTAL DES DEPOTS LOCAUX	218 518	230 130	231 398	233 670	236 448	8,2%	2,7%	1,2%
dont banques locales	208 893	220 120	221 509	223 745	226 304	8,3%	2,8%	1,1%
dont OPT	9 625	10 010	9 889	9 925	10 144	7,4%	3,4%	3,5%



Avertissement : les encours d'assurance-vie collectés par les sociétés d'assurance qui ne sont pas filiales des établissements de crédit de la place ne font pas l'objet de déclarations auprès de l'IEOM. De ce fait, l'encours présenté ci-dessous ne peut-être exhaustif.

Nota : certaines données au 30 juin 2004 ont dû être reportées, en substitution des informations au 30 septembre 2004 qui n'étaient pas disponibles.

1.1.2 L'EPARGNE COLLECTEE LOCALEMENT ET GEREE PAR DES INSTITUTIONS EXTERIEURES (TABLEAU II)

L'ensemble des produits d'épargne collectés localement et gérés hors de la zone représente un volume de 73 245 millions de F CFP au 30 septembre 2004, en hausse de 18,6 % sur les douze derniers mois après 15,9 % entre le 30 septembre 2002 et le 30 septembre 2003.

Placements liquides ou à court terme (uniquement des OPCVM monétaires sur le territoire)

Les OPCVM monétaires connaissent habituellement un rythme de croissance annuel très irrégulier mais soutenu (généralement supérieur à 15 %). Sur les douze derniers mois, leur progression s'établit à 52,4 %. Au 30 septembre 2004, ils représentent 16 914 millions de FCFP (23 % de l'épargne collectée localement et gérée par les institutions extérieures pour 18 % fin septembre 2003).

Placements d'épargne à long terme

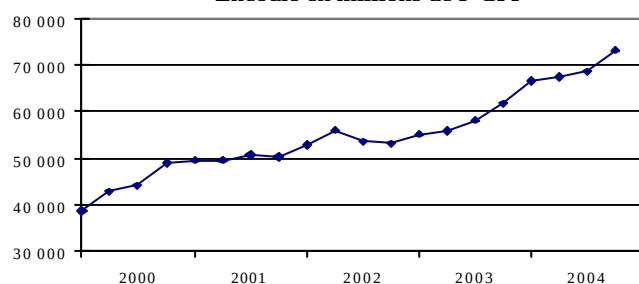
Le volume de l'ensemble des placements d'épargne à long terme progresse de 11,3 % en douze mois pour atteindre 56 331 millions de F CFP à fin septembre 2004 (+ 14,8 % entre le 30 septembre 2002 et le 30 septembre 2003).

Les produits d'assurance-vie ont largement la préférence des épargnants calédoniens (79 % des placements d'épargne à long terme) suivis des OPCVM non monétaires qui représentent 14 % des placements d'épargne à long terme. Les placements en actions et obligations représentent pour leurs parts, respectivement 5 % et 3 % de l'ensemble des placements d'épargne à long terme au 30 septembre 2004.

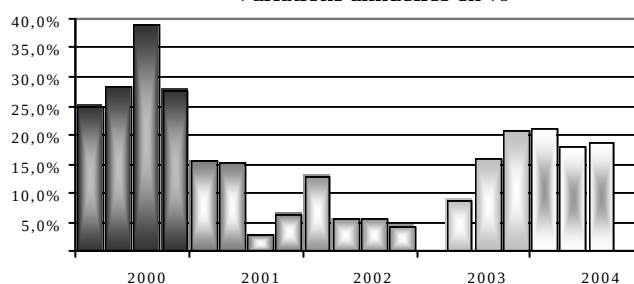
Les **produits d'assurance-vie** ont augmenté de 11,6 % en douze mois pour s'établir à 44 272 millions de F CFP fin septembre 2004, leur rythme de croissance annuel tend à décélérer. Face à une reprise modérée de la bourse en 2004, l'encours des placements en **OPCVM non monétaires** et **actions** progresse respectivement de 9,4 % et de 18,4 % entre le 30 septembre 2003 et le 30 septembre 2004.

L'épargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures

Encours en millions de F CFP



Variations annuelles en %

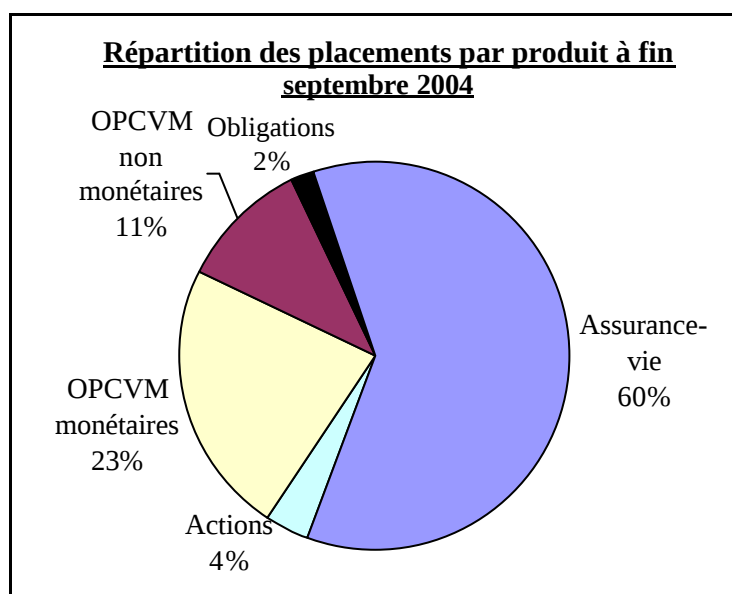


1. L'évolution monétaire et financière

Nota : certaines données au 30 juin 2003 ont dû être reportées, en substitution des informations au 30 septembre 2004 qui n'étaient pas disponibles.

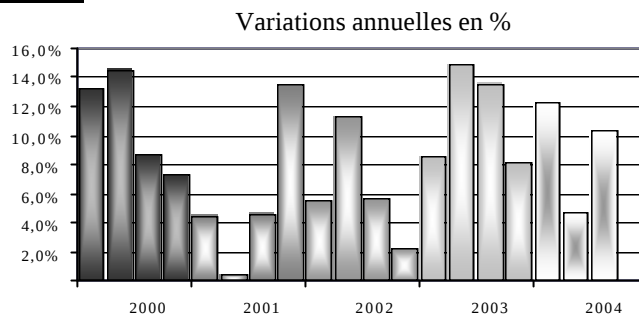
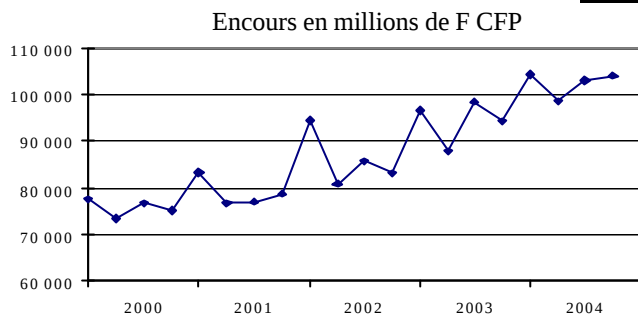
TABLEAU II
Epargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures (hors zone d'émission)

	30/09/2003	31/12/2003	31/03/2004	30/06/2004	30/09/2004	variations en pourcentage		
en millions de F CFP	m-12	m-9	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-9	m / m-3
Placements liquides et à court terme	11 098	14 441	14 389	13 650	16 914	52,4%	17,1%	23,9%
OPCVM monétaires	11 098	14 441	14 389	13 650	16 914	52,4%	17,1%	23,9%
Placements d'épargne à long terme	50 634	52 156	53 242	55 079	56 331	11,3%	8,0%	2,3%
Actions	2 252	2 403	2 580	2 606	2 667	18,4%	11,0%	2,3%
Obligations	1 431	1 463	1 531	1 402	1 440	0,6%	- 1,6%	2,7%
OPCVM non monétaires	7 271	7 312	7 677	8 058	7 952	9,4%	8,8%	- 1,3%
Assurances-vie	39 680	40 978	41 454	43 013	44 272	11,6%	8,0%	2,9%
TOTAL DE L'EPARGNE GEREE HZE	61 732	66 597	67 631	68 729	73 245	18,6%	10,0%	6,6%

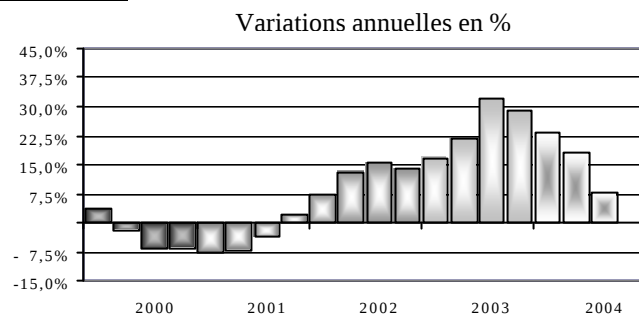
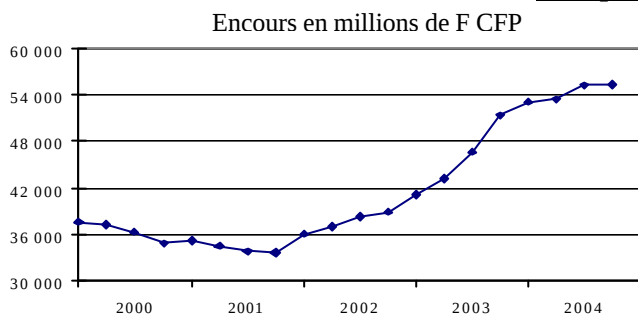


L'ENSEMBLE DES ACTIFS FINANCIERS

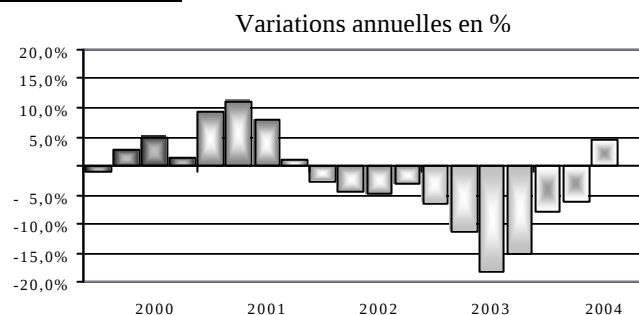
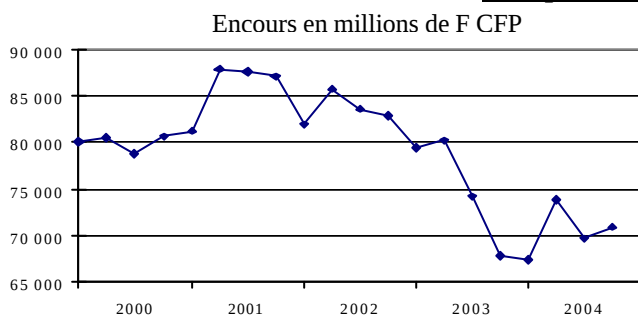
Dépôts à vue



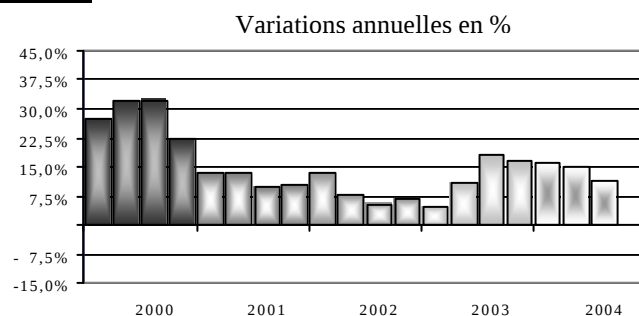
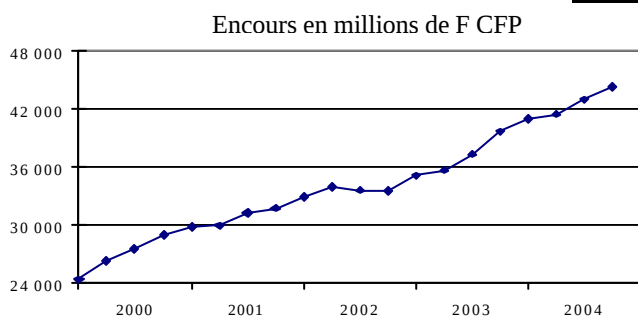
Comptes sur livrets



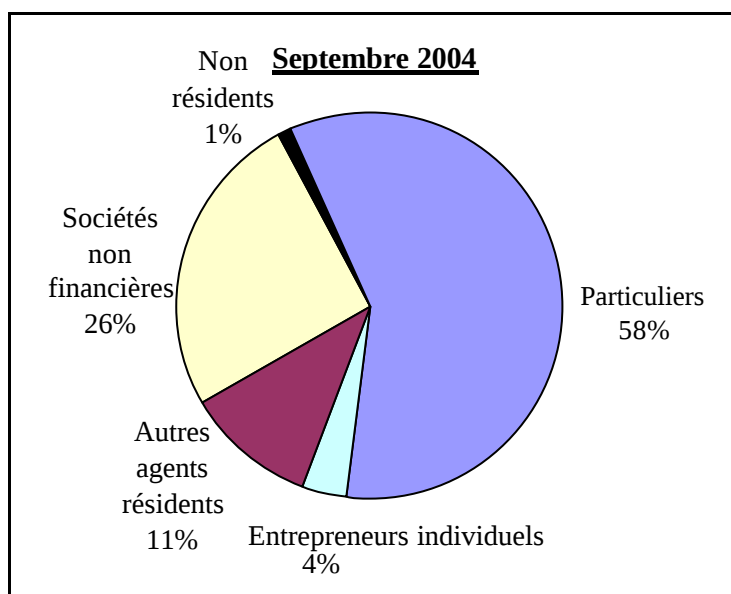
Comptes créditeurs à terme



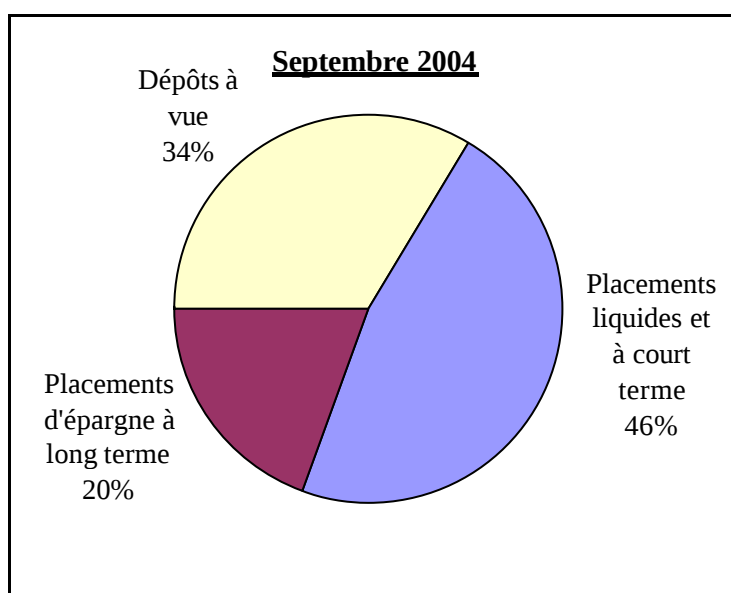
Assurance-vie



REPARTITION DE L'ENSEMBLE DES ACTIFS FINANCIERS PAR AGENTS ÉCONOMIQUES



REPARTITION DE L'ENSEMBLE DES ACTIFS FINANCIERS PAR CATÉGORIE DE PRODUITS



1.1.3 LES ACTIFS FINANCIERS PAR AGENTS ECONOMIQUES (TABLEAU III et III bis)

Dépôts collectés par les établissements de crédit locaux pour leur propre compte

La répartition des dépôts collectés par les établissements de crédit locaux pour leur propre compte indique une part prépondérante des particuliers (49 % du total), devant les sociétés financières (31 % des dépôts locaux) et les autres agents résidents (administrations publiques et privées et sociétés d'assurance et de capitalisation- 14 % du total). Les entrepreneurs individuels et les agents non-résidents détiennent respectivement 5% et 1% des dépôts locaux.

Epargne collectée par les établissements de crédit locaux et gérée par des institutions extérieures

Ce type d'épargne est détenu à 90 % par les particuliers (essentiellement sous la forme d'assurance-vie). Les sociétés non financières en possèdent, pour leur part, 9 % (principalement -77%- sous forme de titres d'OPCVM monétaires).

TABLEAU III
Dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte
Répartition par agents économiques

en millions de F CFP	30/09/2003		31/12/2003		30/06/2004		30/09/2004		variations en %
	m-12	%	m-9	%	m-3	%	m	%	m/m-12
Dépôts à vue	94 423		104 415		103 190		104 188		10,3%
Sociétés non financières	35 400	37%	41 003	39%	39 885	39%	40 528	39%	14,5%
Entrepreneurs individuels	7 490	8%	10 285	10%	7 866	8%	8 095	8%	8,1%
Particuliers	38 820	41%	40 082	38%	41 835	41%	41 893	40%	7,9%
Autres agents résidents	11 807	13%	12 170	12%	12 743	12%	12 587	12%	6,6%
Non résidents	906	1%	875	1%	861	1%	1 085	1%	19,8%
Autres dépôts	124 095		125 715		130 480		132 260		6,6%
Sociétés non financières	27 294	22%	28 106	22%	30 985	24%	32 215	24%	18,0%
Entrepreneurs individuels	2 860	2%	2 757	2%	2 656	2%	2 698	2%	- 5,7%
Particuliers	70 430	57%	72 230	57%	73 786	57%	74 015	56%	5,1%
Autres agents résidents	21 112	17%	19 986	16%	21 503	16%	21 523	16%	1,9%
Non résidents	2 399	2%	2 636	2%	1 550	1%	1 809	1%	-24,6%
TOTAL DES DEPOTS LOCAUX	218 518		230 130		233 670		236 448		8,2%
Sociétés non financières	62 694	29%	69 109	30%	70 870	30%	72 743	31%	16,0%
Entrepreneurs individuels	10 350	5%	13 042	6%	10 522	5%	10 793	5%	4,3%
Particuliers	109 250	50%	112 312	49%	115 621	49%	115 908	49%	6,1%
Autres agents résidents	32 919	15%	32 156	14%	34 246	15%	34 110	14%	3,6%
Non résidents	3 305	2%	3 511	2%	2 411	1%	2 894	1%	-12,4%

Epargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures
Répartition par agent économique

en millions de F CFP	30/09/2003		31/12/2003		30/06/2004		30/09/2004		variations en %
	m-12	%	m-9	%	m-3	%	m	%	m/m-12
TOTAL	61 732		66 597		68 729		73 245		18,6%
Sociétés non financières	2 783	5%	4 177	6%	4 327	6%	6 632	9%	138,3%
Entrepreneurs individuels	119	n.s.	123	n.s.	134	n.s.	108	n.s.	- 9,2%
Particuliers	58 581	95%	62 258	93%	64 051	93%	66 142	90%	12,9%
Autres agents résidents	249	n.s.	39	n.s.	217	n.s.	363	n.s.	45,8%
Non résidents	—	n.s.	—	n.s.	—	n.s.	—	n.s.	—

1. L'évolution monétaire et financière

La répartition par agent économique de l'ensemble des actifs financiers collectés sur le territoire (hors compagnies d'assurance-vie) montre que les particuliers détiennent 59 % du total des dépôts, devant les sociétés financières qui en possèdent 26 % et les autres agents (résidents et non résidents) qui totalisent 11 % de l'ensemble. Les entrepreneurs individuels détiennent, pour leur part, 4 % du total des dépôts.

Les actifs financiers des **particuliers** progressent de 8,5 % sur douze mois. Ceux-ci sont majoritairement des placements liquides ou à court terme (45 %), notamment des comptes sur livrets (62 % des placements liquides ou à court terme). A noter que ce sont leurs avoirs en produits d'assurance-vie qui ont le plus fortement progressé sur les douze derniers mois.

L'ensemble des dépôts des **sociétés non financières** augmente de 21,2 % en glissement annuel. Ceux-ci sont principalement détenus sous la forme de dépôts à vue (51 %), le solde étant quasi-exclusivement investi dans des placements liquides ou à court terme (47 %). Cette dernière catégorie a fortement progressé en douze mois (+ 28,1 %).

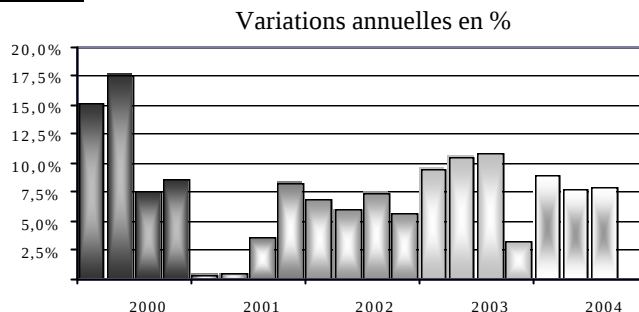
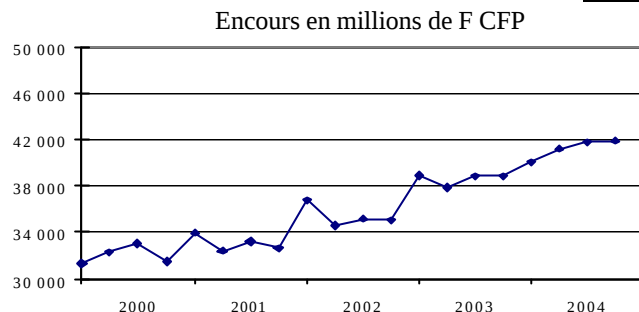
Les **entrepreneurs individuels** voient leurs actifs financiers progresser de 4,1 % entre le 30 septembre 2003 et le 30 septembre 2004. Ceux-ci sont détenus dans leur grande majorité sous la forme de dépôts à vue.

TABLEAU III bis
Ensemble des dépôts collectés
Répartition par agent économique

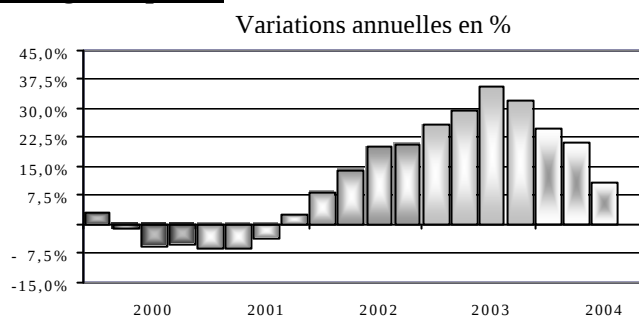
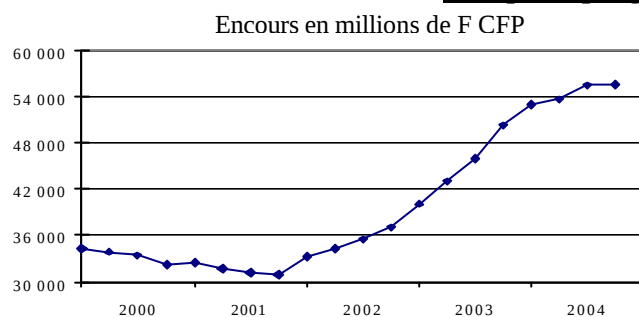
	30/09/2003		31/12/2003		30/06/2004		30/09/2004		variations en %
en millions de F CFP	m-12	%	m-9	%	m-3	%	m	%	m/m-12
Particuliers	167 831	60%	174 570	59%	179 672	59%	182 050	59%	8,5%
Dépôts à vue	38 820	23%	40 082	23%	41 835	23%	41 893	23%	7,9%
Placements liquides et à court terme	76 310	45%	80 002	46%	80 415	45%	81 604	45%	6,9%
<i>dont comptes sur livrets</i>	46 599	61%	48 959	61%	50 877	63%	50 685	62%	8,8%
Placements d'épargne à long terme	52 701	31%	54 486	31%	57 422	32%	58 553	32%	11,1%
<i>dont assurance-vie</i>	39 680	75%	40 978	75%	43 013	75%	44 272	76%	11,6%
Sociétés non financières	65 477	23%	73 286	25%	75 197	25%	79 375	26%	21,2%
Dépôts à vue	35 400	54%	41 003	56%	39 885	53%	40 528	51%	14,5%
Placements liquides et à court terme	29 102	44%	31 247	43%	33 808	45%	37 292	47%	28,1%
<i>dont comptes à terme</i>	27 034	93%	27 792	89%	30 714	91%	31 577	85%	16,8%
Placements d'épargne à long terme	975	1%	1 036	1%	1 504	2%	1 555	2%	59,5%
<i>dont OPCVM non-monétaires</i>	944	97%	1 004	97%	1 469	98%	1 503	97%	59,2%
Entrepreneurs individuels	10 469	4%	13 165	4%	10 656	4%	10 901	4%	4,1%
Dépôts à vue	7 490	72%	10 285	78%	7 866	74%	8 095	74%	8,1%
Placements liquides et à court terme	2 880	28%	2 782	21%	2 676	25%	2 690	25%	- 6,6%
<i>dont comptes sur livrets</i>	1 505	52%	1 536	55%	1 653	62%	1 708	63%	13,5%
Placements d'épargne à long terme	99	1%	98	1%	114	1%	116	1%	17,2%
<i>dont OPCVM non-monétaires</i>	51	52%	48	49%	64	56%	63	54%	23,5%
Autres agents	36 473	13%	35 706	12%	36 874	12%	37 367	11%	2,5%
Dépôts à vue	12 713	35%	13 045	37%	13 604	37%	13 672	37%	7,5%
Placements liquides et à court terme	23 724	65%	22 641	63%	23 249	63%	23 333	62%	- 1,6%
<i>dont comptes à terme</i>	20 511	86%	20 295	90%	20 638	89%	20 950	90%	2,1%
Placements d'épargne à long terme	36	n.s.	20	n.s.	21	n.s.	362	1%	905,6%
<i>dont OPCVM non-monétaires</i>	20	56%	14	70%	21	100%	362	100%	1710,0%
TOTAL	280 250	100%	296 727	100%	302 399	100%	309 693	100%	10,5%
Dépôts à vue	94 423	34%	104 415	35%	103 190	34%	104 188	34%	10,3%
Placements liquides et à court terme	132 016	47%	136 672	46%	140 148	46%	144 919	47%	9,8%
<i>dont comptes à terme</i>	67 930	51%	67 513	49%	69 691	50%	70 980	49%	4,5%
Placements d'épargne à long terme	53 811	19%	55 640	19%	59 061	20%	60 586	20%	12,6%
<i>dont assurance-vie</i>	39 680	74%	40 978	74%	43 013	73%	44 272	73%	11,6%

LES ACTIFS FINANCIERS DES PARTICULIERS

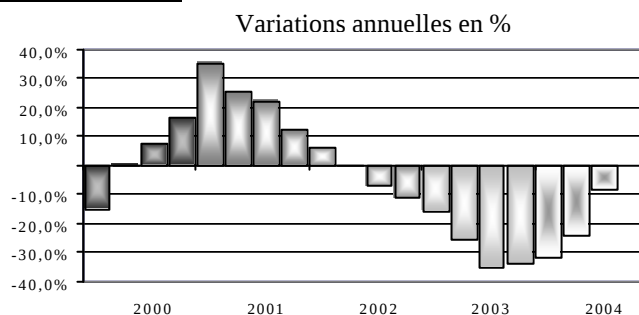
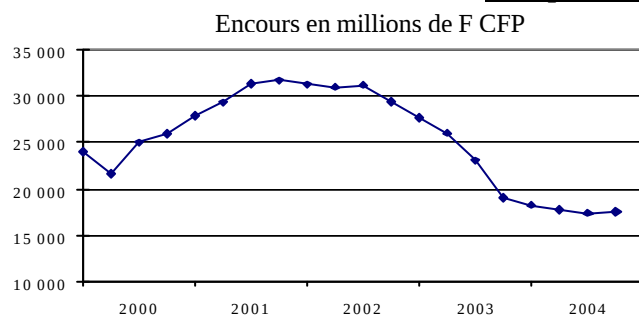
Dépôts à vue



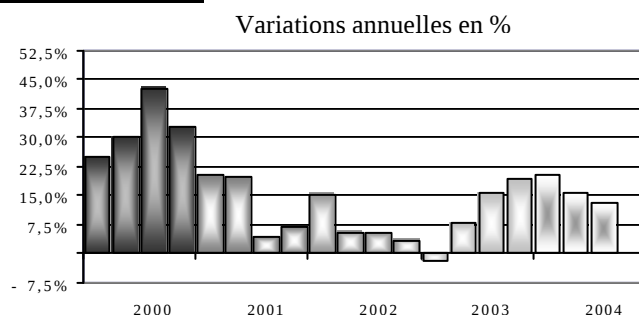
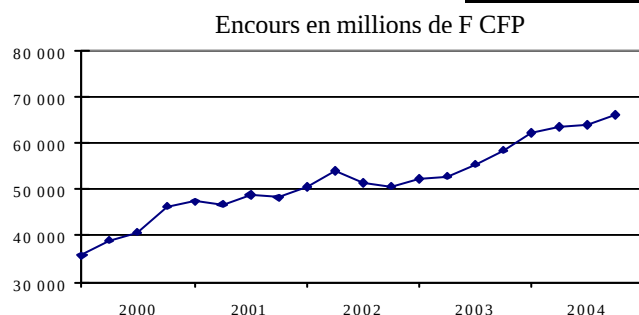
Comptes épargne à régime spécial



Comptes créditeurs à terme

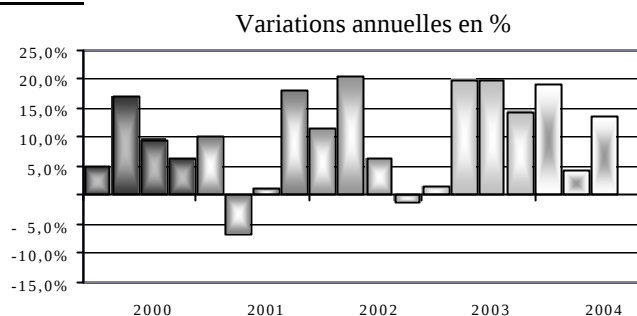
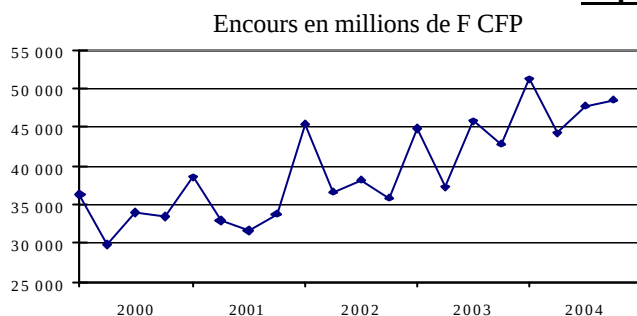


Ensemble des placements HZE

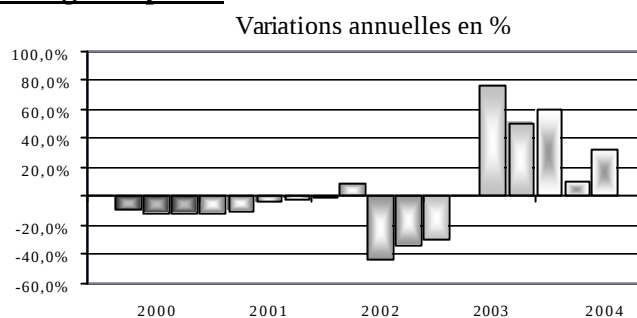
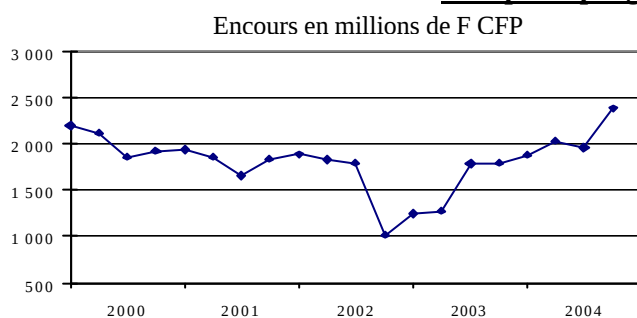


LES ACTIFS FINANCIERS DES ENTREPRISES (sociétés financières et entrepreneurs individuels)

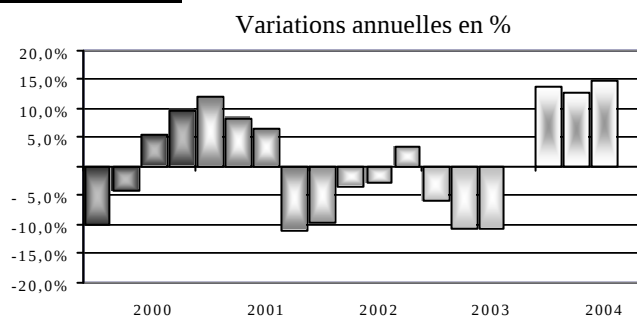
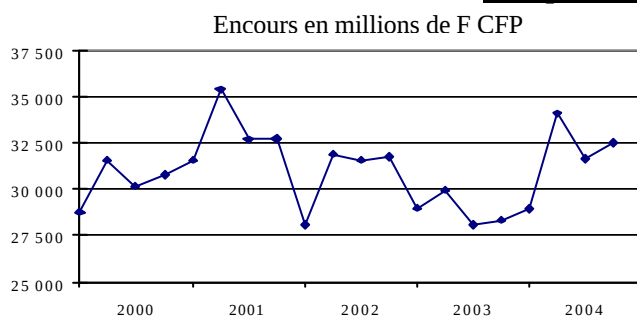
Dépôts à vue



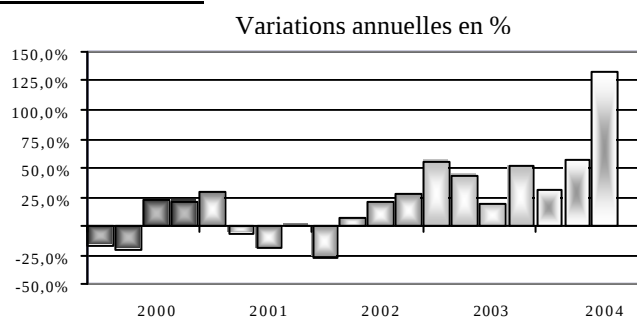
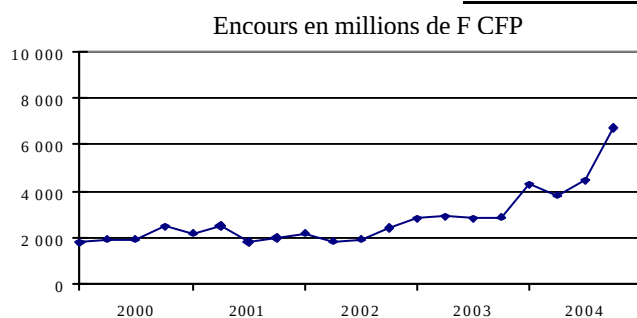
Comptes épargne à régime spécial



Comptes créditeurs à terme



Ensemble des placements HZE



1.2 - LES PASSIFS FINANCIERS DE LA CLIENTÈLE NON FINANCIÈRE

Cette partie analyse l'ensemble des prêts consentis aux agents économiques par les établissements de crédit et assimilés situés, d'une part dans la zone d'émission, d'autre part hors de la zone d'émission.

1.2.1 L'ENSEMBLE DES CONCOURS DE CARACTÈRE BANCAIRE ACCORDES SUR LA PLACE

Après une phase d'accélération, le rythme de croissance de l'ensemble des concours de caractère bancaire octroyés sur la place semble se stabiliser aux alentours de 8% en 2004. L'encours global s'élève à 419 056 millions de F CFP au 30 septembre 2004, en progression de 7,7 % sur douze mois. Ce dernier se répartit principalement entre les concours à l'habitat (41 % du total), à l'équipement (27 % de l'encours global) et les crédits de trésorerie (16 % de l'ensemble).

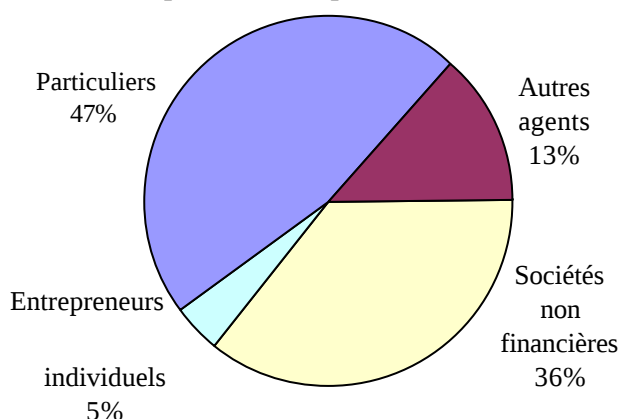
Le rythme de croissance annuel des **crédits à l'habitat** continue de s'accélérer pour atteindre 11,8 % à la fin du troisième trimestre 2004. L'encours global représente ainsi 171 348 millions de FCFP à fin septembre 2004. Il convient de noter le dynamisme des établissements de crédit situés hors de la zone d'émission sur cette catégorie de crédit puisque ces établissements représentent 30 % des 18 018 millions de FCFP d'encours de crédit à l'habitat supplémentaires observés entre le 30 septembre 2003 et le 30 septembre 2004. La part des établissements de crédit situés hors de la zone d'émission dans l'ensemble des crédits à l'habitat est passée de 18 % à fin septembre 2002 à 20 % à fin septembre 2003 puis à 21 % à fin septembre 2004.

Les **crédits à l'équipement** atteignent pour leur part 111 922 millions de FCFP au 30 septembre 2004, dont 45 % proviennent des établissements de crédit situés hors de la zone d'émission. Leur progression en glissement annuel tend à se ralentir en 2004, après une forte phase de croissance l'année précédente. Ils augmentent ainsi de 4,2 % sur les douze derniers mois pour une hausse qui était de 14,3 % entre le 30 septembre 2002 et le 30 septembre 2003.

Les **crédits de trésorerie** confirment le développement progressif de leur rythme de croissance annuel. Celui-ci atteint 7,8 % à fin septembre 2004 pour un encours qui représente 68 731 millions de F CFP.

Globalement, la part des concours de caractère bancaire octroyés sur la place par les établissements de crédit situés hors de la zone d'émission de l'IEOM est passée de 21,0 % à fin septembre 2002 à 22,7 % à fin septembre 2003 et 22,2 % à fin septembre 2004.

Ventilation par agent économique de l'ensemble des concours de caractère bancaire accordés sur la place au 30 septembre 2004



1. L'évolution monétaire et financière

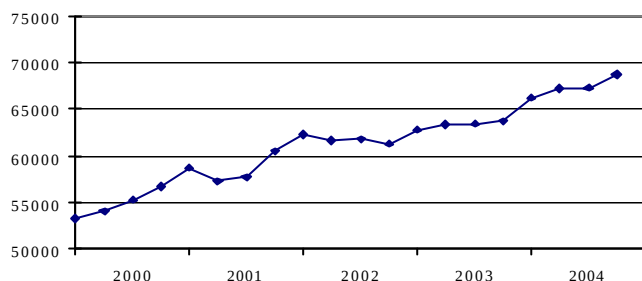
TABLEAU IV + V
Concours de caractère bancaire
(toutes zones d'émission confondues)

	30/09/2003	31/12/2003	31/03/2004	30/06/2004	30/09/2004	variations en pourcentage		
en millions de F CFP	m-12	m-9	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Créances commerciales	3 606	3 960	3 971	4 110	3 193	-11,5%	-19,6%	-22,3%
Sociétés non financières	3 286	3 634	3 679	3 807	2 863	-12,9%	-22,2%	-24,8%
Entrepreneurs individuels	318	324	293	296	302	- 5,0%	3,1%	2,0%
Particuliers	1	1	1	—	2	100,0%	100,0%	—
Autres agents résidents & non résidents	1	1	- 2	7	26	2500,0%	-1400,0%	271,4%
Crédits de trésorerie	63 779	66 254	67 243	67 349	68 731	7,8%	2,2%	2,1%
Sociétés non financières	24 049	25 419	26 230	26 076	26 486	10,1%	1,0%	1,6%
Entrepreneurs individuels	2 491	2 397	2 333	2 236	2 297	- 7,8%	- 1,5%	2,7%
Particuliers	36 129	36 834	37 123	36 736	37 265	3,1%	0,4%	1,4%
Autres agents résidents & non résidents	1 110	1 604	1 557	2 301	2 683	141,7%	72,3%	16,6%
Crédits à l'équipement	107 381	108 943	107 096	109 823	111 922	4,2%	4,5%	1,9%
Sociétés non financières	64 156	65 413	64 490	65 586	66 916	4,3%	3,8%	2,0%
Entrepreneurs individuels	5 644	5 785	5 504	6 110	5 491	- 2,7%	- 0,2%	-10,1%
Particuliers	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres agents résidents & non résidents	37 581	37 745	37 102	38 128	39 516	5,1%	6,5%	3,6%
Crédits à l'habitat	153 330	160 700	162 766	166 422	171 348	11,8%	5,3%	3,0%
Sociétés non financières	17 541	19 229	18 225	18 329	19 013	8,4%	4,3%	3,7%
Entrepreneurs individuels	5 864	5 920	6 089	6 247	5 978	1,9%	- 1,8%	- 4,3%
Particuliers	127 861	133 550	136 537	138 410	139 282	8,9%	2,0%	0,6%
Autres agents résidents & non résidents	2 064	2 001	1 914	3 436	7 075	242,8%	269,6%	105,9%
Comptes ordinaires débiteurs	23 284	23 108	22 900	22 397	23 062	- 1,0%	0,7%	3,0%
Sociétés non financières	19 814	19 221	19 271	18 639	19 160	- 3,3%	- 0,6%	2,8%
Entrepreneurs individuels	1 007	923	963	964	864	-14,2%	-10,3%	-10,4%
Particuliers	2 191	2 272	2 121	2 045	2 265	3,4%	6,8%	10,8%
Autres agents résidents & non résidents	272	692	545	749	773	184,2%	41,8%	3,2%
Autres crédits	21 002	21 536	21 986	23 026	23 685	12,8%	7,7%	2,9%
Sociétés non financières	7 771	7 545	7 588	7 537	7 632	- 1,8%	0,6%	1,3%
Entrepreneurs individuels	1 531	1 620	1 824	1 911	2 036	33,0%	11,6%	6,5%
Particuliers	7 483	8 214	8 767	9 580	10 137	35,5%	15,6%	5,8%
Autres agents résidents & non résidents	4 217	4 157	3 807	3 998	3 879	- 8,0%	1,9%	- 3,0%
Créances douteuses nettes	5 357	5 510	5 801	6 359	6 463	20,6%	11,4%	1,6%
Sociétés non financières	2 741	2 885	2 995	3 366	3 569	30,2%	19,2%	6,0%
Entrepreneurs individuels	773	881	843	891	846	9,4%	0,4%	- 5,1%
Particuliers	1 511	1 401	1 665	1 772	1 709	13,1%	2,6%	- 3,6%
Autres agents résidents & non résidents	332	343	298	330	339	2,0%	13,5%	2,6%
TOTAL NET	377 739	390 011	391 763	399 486	408 403	8,1%	4,2%	2,2%
Sociétés non financières	139 358	143 346	142 478	143 339	145 639	4,5%	2,2%	1,6%
Entrepreneurs individuels	17 628	17 850	17 849	18 655	17 814	1,1%	- 0,2%	- 4,5%
Particuliers	175 176	182 272	186 214	188 543	190 660	8,8%	2,4%	1,1%
Autres agents résidents & non résidents	45 577	46 543	45 222	48 949	54 290	19,1%	20,1%	10,9%
Provisions non ventilées	11 523	10 923	10 631	10 539	10 653	- 7,6%	0,2%	1,1%
TOTAL BRUT	389 262	400 934	402 394	410 025	419 056	7,7%	4,1%	2,2%

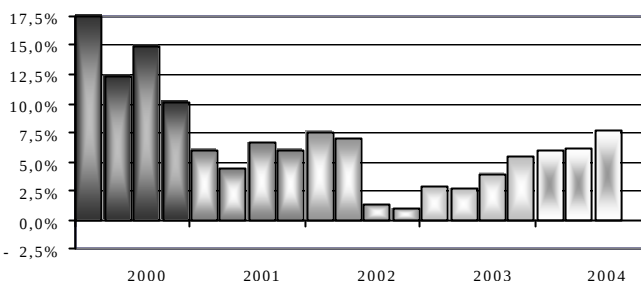
LES CONCOURS DE CARACTÈRE BANCAIRE ACCORDÉS SUR LA PLACE

Crédits de trésorerie

Encours en millions de F CFP

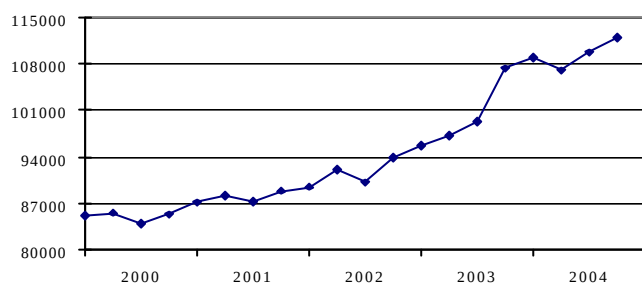


Variations annuelles en %

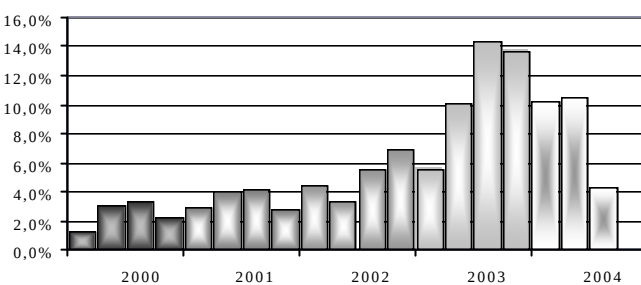


Crédits à l'équipement

Encours en millions de F CFP

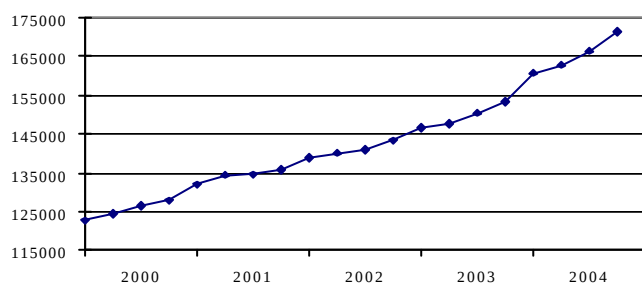


Variations annuelles en %

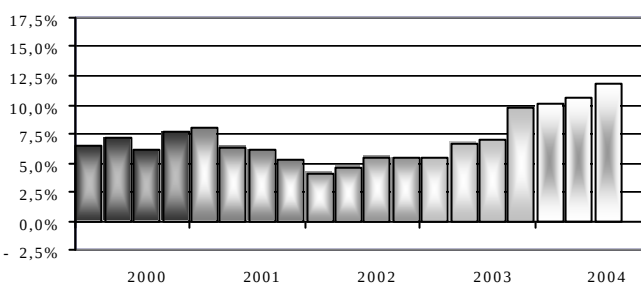


Crédits à l'habitat

Encours en millions de F CFP

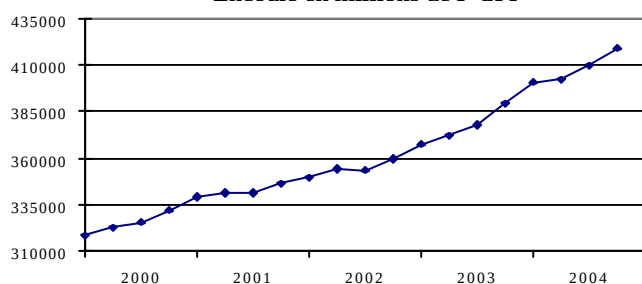


Variations annuelles en %

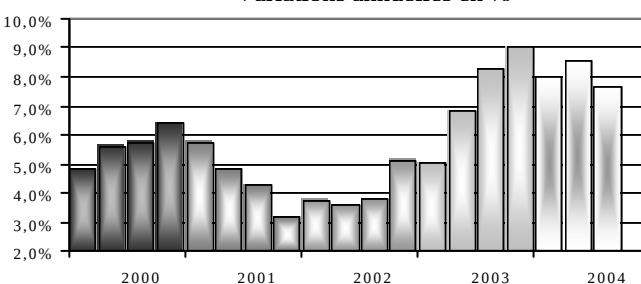


Ensemble des crédits

Encours en millions de F CFP



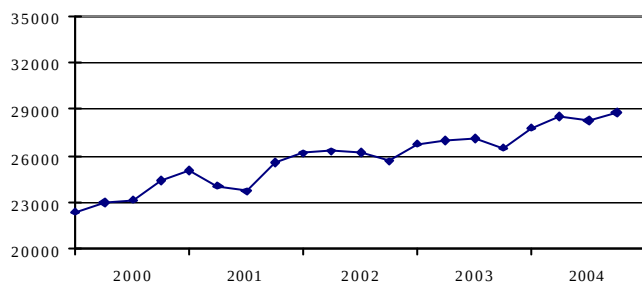
Variations annuelles en %



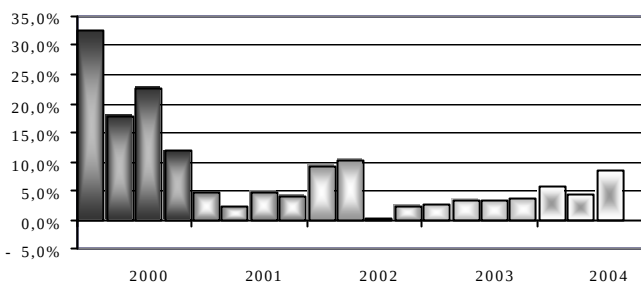
LES PRINCIPALES CATÉGORIES DES CONCOURS ACCORDÉES SUR LA PLACE

Crédits de trésorerie accordés aux entreprises (sociétés financières et entrepreneurs individuels)

Encours en millions de F CFP

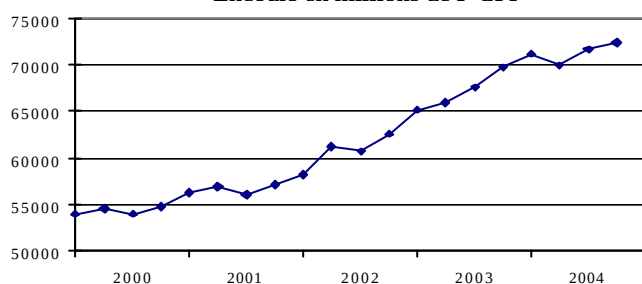


Variations annuelles en %

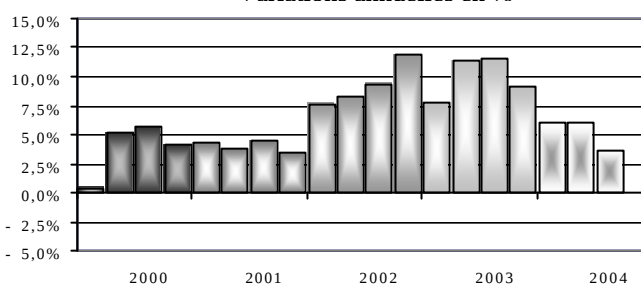


Crédits à l'équipement accordés aux entreprises (sociétés financières et entrepreneurs individuels)

Encours en millions de F CFP

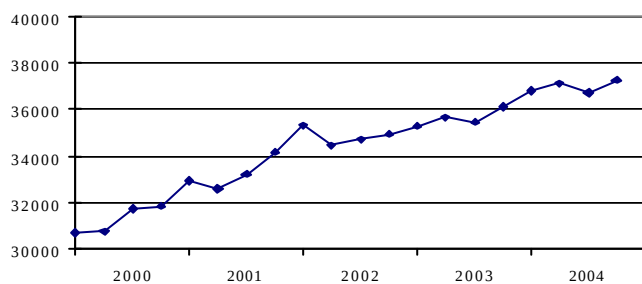


Variations annuelles en %

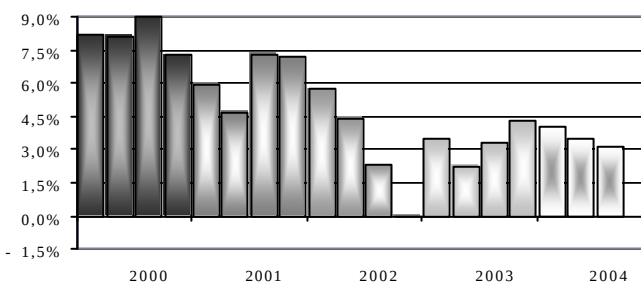


Crédits de trésorerie accordés aux particuliers

Encours en millions de F CFP

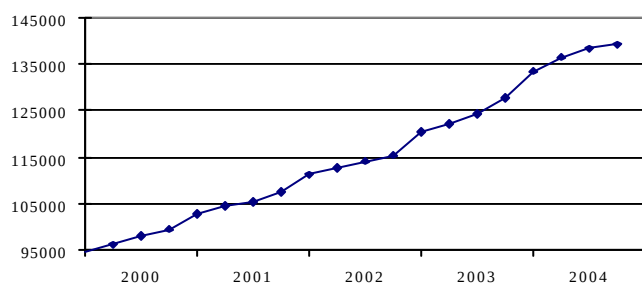


Variations annuelles en %

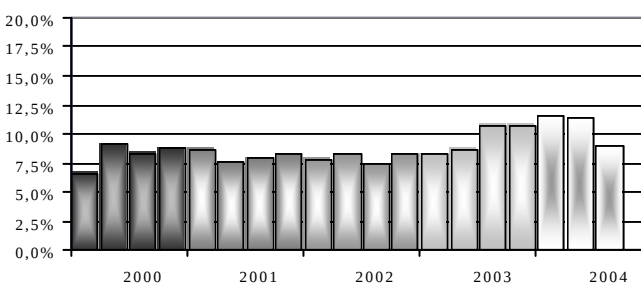


Crédits à l'habitat accordés aux particuliers

Encours en millions de F CFP



Variations annuelles en %



1. L'évolution monétaire et financière

1.2.2 LES CONCOURS ACCORDES PAR LES ETABLISSEMENTS SITUÉS DANS LA ZONE D'EMISSION (TABLEAU IV)

L'encours global des crédits accordés par les établissements de crédit locaux (326 157 millions de FCFP au 30 septembre 2004) poursuit sa progression avec un rythme de croissance annuel qui s'accélère sensiblement à 8,4 %.

Il se répartit principalement entre les crédits à l'habitat (41 % de l'encours total des crédits), les crédits de trésorerie (20 % de l'encours global) et à l'équipement (19 % de l'ensemble) :

- les **crédits à l'habitat** et les **crédits de trésorerie** affichent des taux de croissance annuels en constante accélération depuis le début de l'année 2003. Ceux-ci atteignent respectivement 10,3 % et 8,2 % à fin septembre 2004.

- le rythme de progression annuel des **crédits à l'équipement** s'est, pour sa part, relativement stabilisé depuis le dernier trimestre 2003 (aux alentours de 10 %).

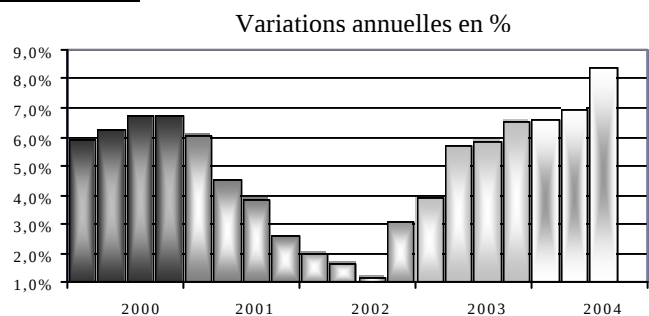
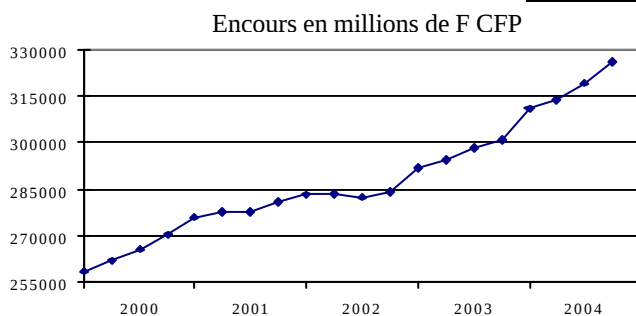
S'agissant des indicateurs de vulnérabilité, les **comptes ordinaires débiteurs** affichent une croissance annuelle à la baisse depuis mi-2003, même si on observe au cours du troisième trimestre 2004 une légère augmentation de leur encours. Le taux de **créances douteuses brutes**, pour sa part, décroît régulièrement depuis mi-2002. Il s'est stabilisé vers 5,1 % des encours totaux. Avec un décalage, le taux de provisionnement s'est également inscrit en baisse sur les quatre derniers trimestres.

Totalisant près de la moitié de l'encours global brut (48 %), les **particuliers** demeurent les premiers débiteurs des établissements de crédit locaux. Les **sociétés non financières** représentent 38 % du total des crédits. La part des **entrepreneurs individuels** se limite à 5 %, tandis que celle des **"Autres agents économiques résidents"** n'est pas significative (environ 2 % des concours accordés sur la place).

La demande des particuliers repose essentiellement sur les crédits à l'habitat (70 %) et les crédits à la consommation (21 %). Rompant avec la tendance haussière qui prévalait depuis plusieurs trimestres, l'encours des crédits à l'habitat affiche au cours du troisième trimestre un ralentissement du rythme de progression annuel (+ 5,4 % au 30 septembre 2004 contre + 6,5 % au 30 juin 2004).

L'encours des crédits accordés aux entreprises (sociétés non financières et entrepreneurs individuels) affiche en moyenne depuis le début 2004 un taux de croissance annuel en recul par rapport à la moyenne de 2003. Leur demande de crédits repose essentiellement sur les besoins en crédits à l'équipement et dans une moindre mesure sur les crédits de trésorerie. Le rythme de progression annuel de la première catégorie de crédit tend à ralentir depuis plusieurs trimestres pour atteindre 6,1 % au 30 septembre 2004. A l'inverse, celui des crédits de trésorerie tend à s'accélérer dans le même temps et atteint 8,5 %. L'utilisation des comptes ordinaires débiteurs, pour sa part, faiblit depuis plusieurs trimestres. Malgré un léger redressement au cours du troisième trimestre 2004 leur encours diminue de 3,3 % entre le 30 septembre 2003 et le 30 septembre 2004.

Ensemble des crédits



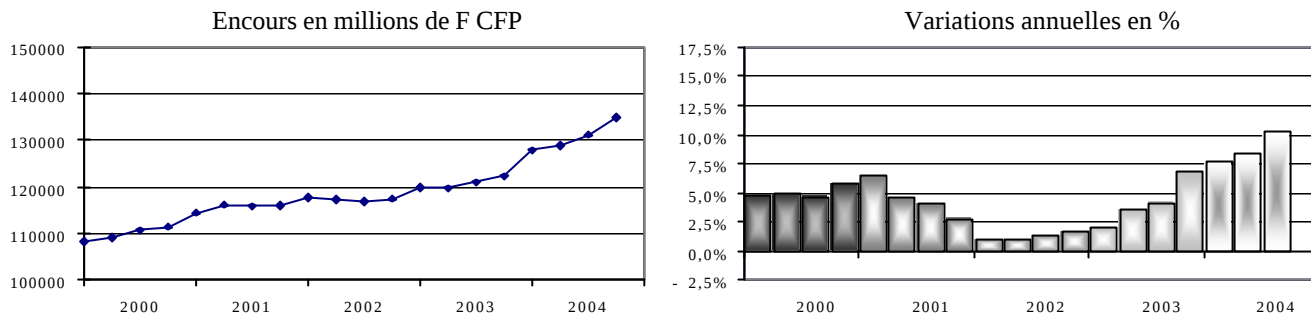
1. L'évolution monétaire et financière

TABLEAU IV
Concours de caractère bancaire
(Etablissements de crédit situés dans la zone d'émission)

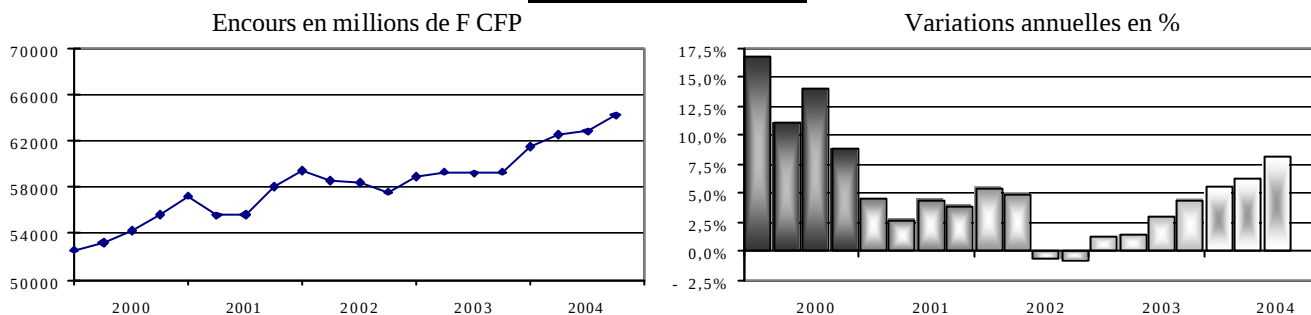
	30/09/2003	31/12/2003	31/03/2004	30/06/2004	30/09/2004	variations en pourcentage		
en millions de F CFP	m-12	m-9	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-9	m / m-3
Créances commerciales	3 606	3 960	3 971	4 110	3 193	-11,5%	-19,4%	-22,3%
Sociétés non financières	3 286	3 634	3 679	3 807	2 863	-12,9%	-21,2%	-24,8%
Entrepreneurs individuels	318	324	293	296	302	- 5,0%	- 6,8%	2,0%
Particuliers	1	1	1	—	2	100,0%	100,0%	—
Autres agents résidents	—	—	—	7	—	—	—	-100,0%
Non résidents	1	1	- 2	—	26	2500,0%	2500,0%	—
Crédits de trésorerie	59 330	61 536	62 580	62 843	64 208	8,2%	4,3%	2,2%
Sociétés non financières	24 049	25 419	26 230	26 076	26 486	10,1%	4,2%	1,6%
Entrepreneurs individuels	2 491	2 397	2 333	2 236	2 297	- 7,8%	- 4,2%	2,7%
Particuliers	31 680	32 116	32 460	32 230	32 742	3,4%	1,9%	1,6%
Autres agents résidents	1 089	1 261	1 142	1 354	1 320	21,2%	4,7%	- 2,5%
Non résidents	21	343	415	947	1 363	6390,5%	297,4%	43,9%
Crédits à l'équipement	56 597	58 452	59 050	60 742	62 060	9,7%	6,2%	2,2%
Sociétés non financières	48 782	50 615	50 794	51 256	52 228	7,1%	3,2%	1,9%
Entrepreneurs individuels	5 644	5 785	5 504	6 110	5 491	- 2,7%	- 5,1%	-10,1%
Particuliers	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres agents résidents	1 554	1 484	2 177	2 228	2 674	72,1%	80,2%	20,0%
Non résidents	617	568	575	1 148	1 667	170,2%	193,5%	45,2%
Crédits à l'habitat	122 319	127 968	129 007	131 324	134 904	10,3%	5,4%	2,7%
Sociétés non financières	11 400	13 314	12 751	12 601	13 142	15,3%	- 1,3%	4,3%
Entrepreneurs individuels	5 864	5 920	6 089	6 247	5 978	1,9%	1,0%	- 4,3%
Particuliers	104 262	107 936	109 366	110 205	109 903	5,4%	1,8%	- 0,3%
Autres agents résidents	674	655	658	606	603	-10,5%	- 7,9%	- 0,5%
Non résidents	119	143	143	1 665	5 278	4335,3%	3590,9%	217,0%
Comptes ordinaires débiteurs	23 284	23 108	22 900	22 397	23 062	- 1,0%	- 0,2%	3,0%
Sociétés non financières	19 814	19 221	19 271	18 639	19 160	- 3,3%	- 0,3%	2,8%
Entrepreneurs individuels	1 007	923	963	964	864	-14,2%	- 6,4%	-10,4%
Particuliers	2 191	2 272	2 121	2 045	2 265	3,4%	- 0,3%	10,8%
Autres agents résidents	267	689	543	747	756	183,1%	9,7%	1,2%
Non résidents	5	3	2	2	17	240,0%	466,7%	750,0%
Autres crédits	19 425	20 031	20 576	21 563	22 192	14,2%	10,8%	2,9%
Sociétés non financières	6 960	6 780	6 880	6 796	6 873	- 1,3%	1,4%	1,1%
Entrepreneurs individuels	1 531	1 620	1 824	1 911	2 036	33,0%	25,7%	6,5%
Particuliers	7 483	8 214	8 764	9 578	10 135	35,4%	23,4%	5,8%
Autres agents résidents	32	28	26	24	19	-40,6%	-32,1%	-20,8%
Non résidents	3 419	3 389	3 082	3 254	3 129	- 8,5%	- 7,7%	- 3,8%
Créances douteuses nettes	4 809	5 117	5 246	5 768	5 885	22,4%	15,0%	2,0%
Sociétés non financières	2 741	2 885	2 995	3 366	3 569	30,2%	23,7%	6,0%
Entrepreneurs individuels	773	881	843	891	846	9,4%	- 4,0%	- 5,1%
Particuliers	1 271	1 327	1 405	1 490	1 448	13,9%	9,1%	- 2,8%
Autres agents résidents	24	24	3	21	21	-12,5%	-12,5%	—
Non résidents	—	—	—	—	1	—	—	—
TOTAL NET	289 370	300 172	303 330	308 747	315 504	9,0%	5,1%	2,2%
Sociétés non financières	117 032	121 868	122 600	122 541	124 321	6,2%	2,0%	1,5%
Entrepreneurs individuels	17 628	17 850	17 849	18 655	17 814	1,1%	- 0,2%	- 4,5%
Particuliers	146 888	151 866	154 117	155 548	156 495	6,5%	3,0%	0,6%
Autres agents résidents	3 640	4 141	4 549	4 987	5 393	48,2%	30,2%	8,1%
Non résidents	4 182	4 447	4 215	7 016	11 481	174,5%	158,2%	63,6%
Provisions non ventilées	11 523	10 923	10 631	10 539	10 653	- 7,6%	- 2,5%	1,1%
TOTAL BRUT	300 893	311 095	313 961	319 286	326 157	8,4%	4,8%	2,2%

LES CONCOURS DE CARACTÈRE BANCAIRE ACCORDÉS PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT SITUÉS DANS LA ZONE D'ÉMISSION

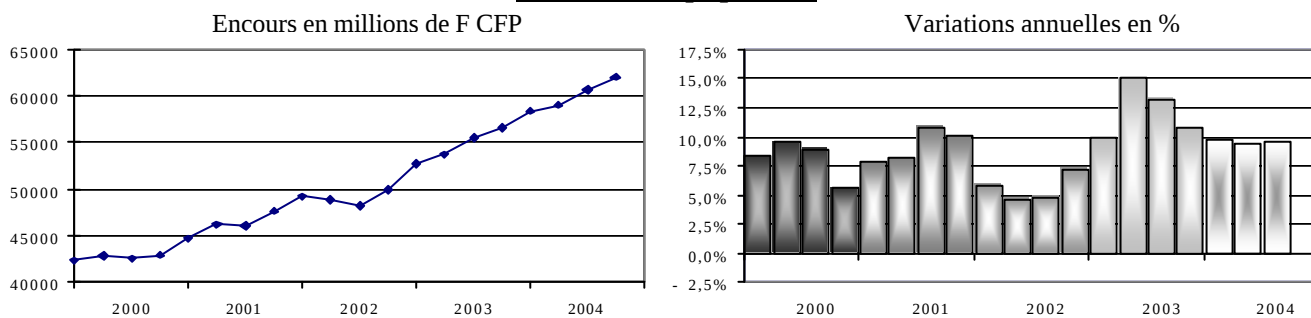
Crédits à l'habitat



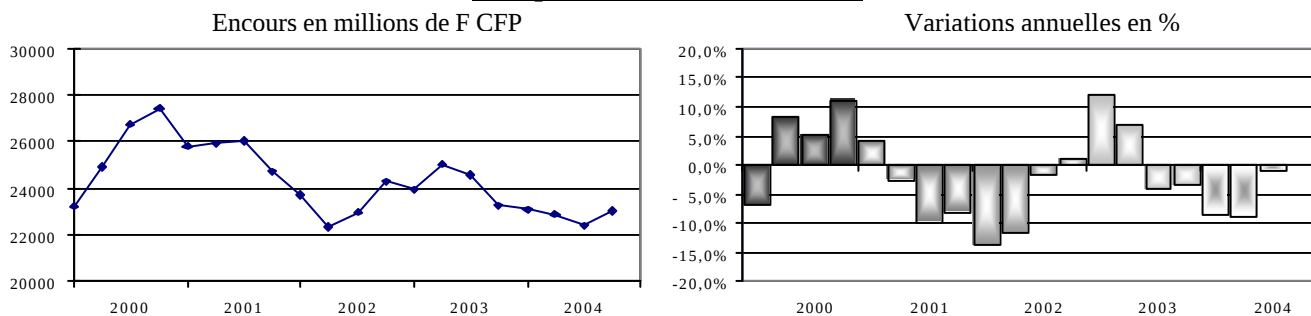
Crédits de trésorerie



Crédits à l'équipement



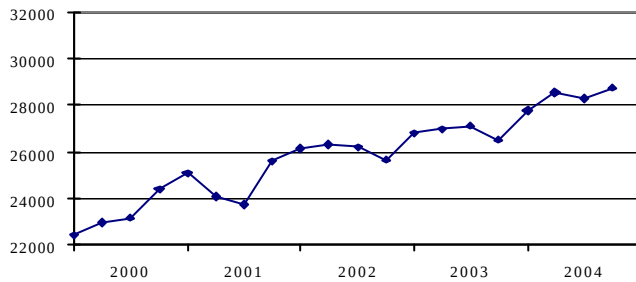
Comptes ordinaires débiteurs



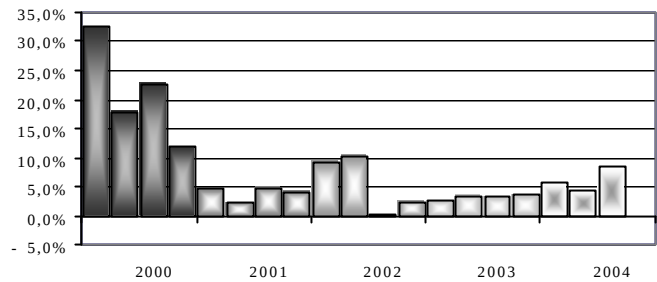
LES PRINCIPALES CATÉGORIES DES CONCOURS ACCORDÉES PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT SITUÉS DANS LA ZONE D'ÉMISSION

Crédits de trésorerie accordés aux entreprises (sociétés financières et entrepreneurs individuels)

Encours en millions de F CFP

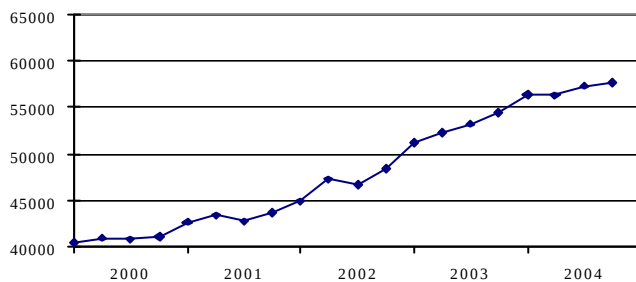


Variations annuelles en %

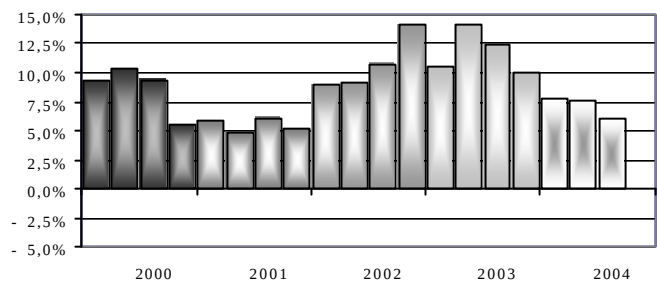


Crédits à l'équipement accordés aux entreprises (sociétés financières et entrepreneurs individuels)

Encours en millions de F CFP

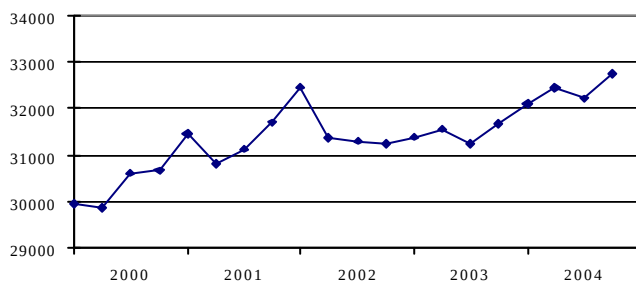


Variations annuelles en %

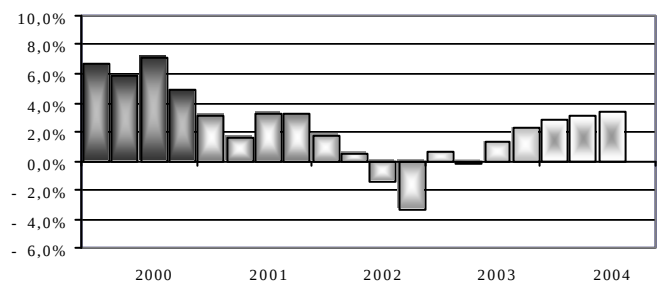


Crédits de trésorerie accordés aux particuliers

Encours en millions de F CFP

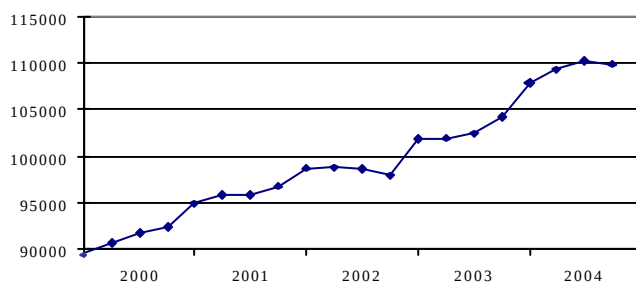


Variations annuelles en %

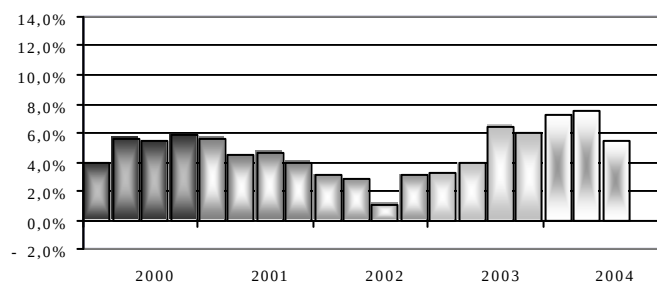


Crédits à l'habitat accordés aux particuliers

Encours en millions de F CFP



Variations annuelles en %



1.2.3 LES CONCOURS ACCORDES PAR LES ETABLISSEMENTS INSTALLÉS HORS DE LA ZONE D'ÉMISSION (TABLEAU V)

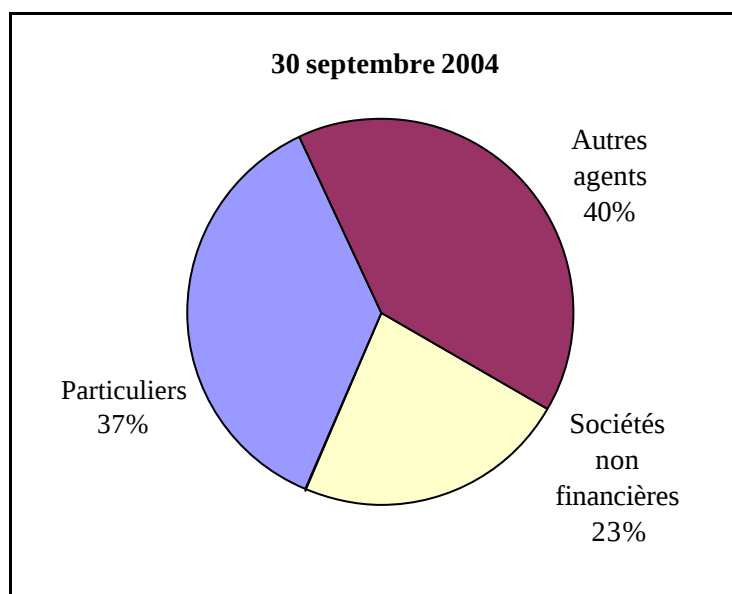
Nota : les données au 30 juin 2004 concernant certains établissements de crédit situés hors de la zone d'émission ont dû être reportées, en substitution des informations au 30 septembre 2004 qui n'étaient pas disponibles. En parallèle, de nouveaux éléments sont ont été intégrés rétrospectivement sur les cinq derniers arrêts trimestriels.

Le rythme de progression de l'encours des crédits accordés par les établissements installés hors de la zone d'émission ralentit significativement fin septembre 2004 (+ 5,1 % au 30 septembre 2004 contre + 10,9 au 30 septembre 2003). Cette évolution marque une rupture avec la tendance qui prévalait depuis 2002 où le rythme de progression annuel se situait chaque trimestre au dessus de 10%.

Les établissements situés hors zone d'émission octroient essentiellement des **crédits à l'équipement** (54 % du total) et, dans une moindre mesure, des **crédits à l'habitat** (39 %). La première catégorie de crédit voit son encours reculer pour la première fois depuis fin 2001. L'encours des crédits à l'habitat (même s'il enregistre une augmentation de 17,5 %) voit son rythme de progression annuel décroître régulièrement depuis fin 2002.

L'encours des crédits aux "**Autres agents économiques résidents**" est essentiellement composé des crédits octroyés aux collectivités publiques (40 %). Leur demande concerne principalement les crédits à l'équipement dont l'encours a très légèrement reculé au 30 septembre. L'encours des crédits accordés aux **sociétés non financières** représente 23 % du total des concours. Après une baisse significative au mois de mars, leur encours progresse mais demeure inférieur à celui observé en 2003. Enfin, le rythme de progression de l'encours des particuliers demeure soutenu (+ 20,8 %) tout en ralentissant régulièrement. L'importance des concours accordés aux particuliers dans l'activité des établissements de crédit installés hors de la zone d'émission (essentiellement des crédits à l'habitat) est passée de 28 % fin septembre 2002 à 37 % fin septembre 2004.

VENTILATION PAR AGENT ÉCONOMIQUE DES CONCOURS OCTROYES PAR LES ETABLISSEMENTS INSTALLÉS HORS DE LA ZONE D'ÉMISSION



1. L'évolution monétaire et financière

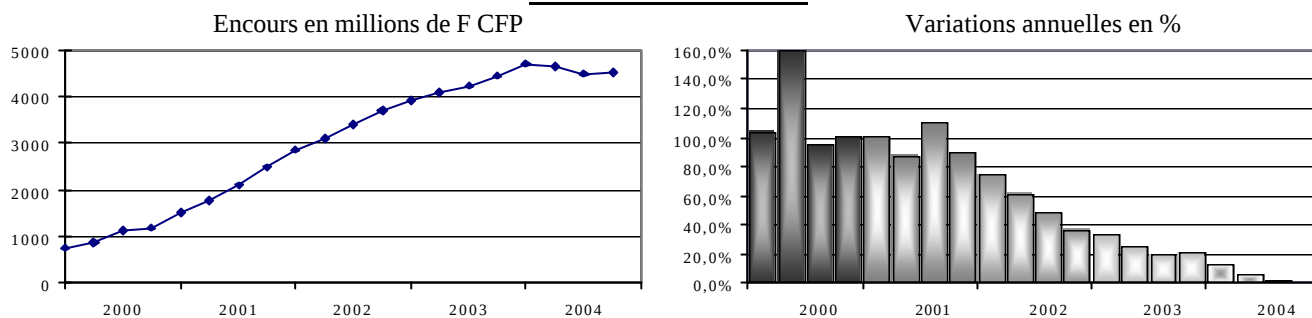
Nota : les données au 30 juin 2004 concernant certains établissements de crédit situés hors de la zone d'émission ont dû être reportées, en substitution des informations au 30 septembre 2004 qui n'étaient pas disponibles.

TABLEAU V
Concours de caractère bancaire
(Etablissements de crédit situés hors de la zone d'émission)

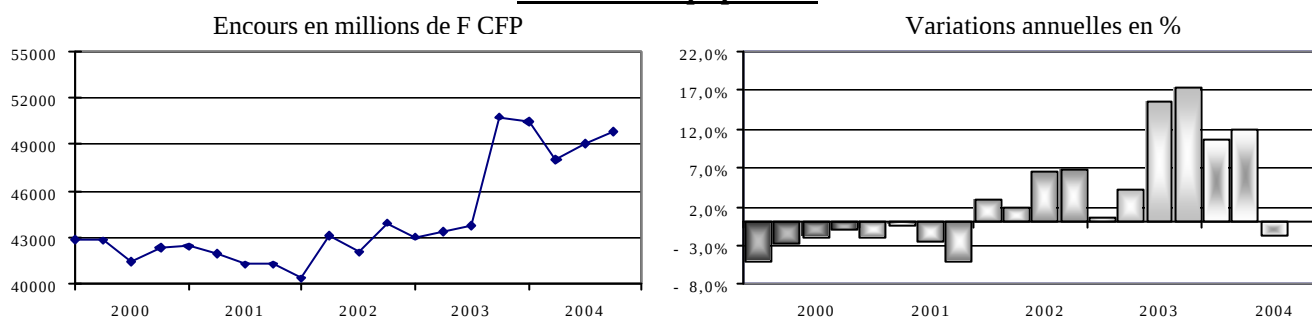
	30/09/2003	31/12/2003	31/03/2004	30/06/2004	30/09/2004	variations en pourcentage		
en millions de F CFP	m-12	m-9	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-9	m / m-3
Créances commerciales	-	-	-	-	-	-	-	-
Sociétés non financières	-	-	-	-	-	-	-	-
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédits de trésorerie	4 449	4 718	4 663	4 506	4 523	1,7%	- 4,1%	0,4%
Sociétés non financières	-	-	-	-	-	-	-	-
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	4 449	4 718	4 663	4 506	4 523	1,7%	- 4,1%	0,4%
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédits à l'équipement	50 784	50 491	48 046	49 081	49 862	- 1,8%	- 1,2%	1,6%
Sociétés non financières	15 374	14 798	13 696	14 330	14 688	- 4,5%	- 0,7%	2,5%
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres agents résidents	35 410	35 693	34 350	34 752	35 175	- 0,7%	- 1,5%	1,2%
Crédits à l'habitat	31 011	32 732	33 759	35 098	36 444	17,5%	11,3%	3,8%
Sociétés non financières	6 141	5 915	5 474	5 728	5 871	- 4,4%	- 0,7%	2,5%
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	23 599	25 614	27 171	28 205	29 379	24,5%	14,7%	4,2%
Autres agents résidents	1 271	1 203	1 113	1 165	1 194	- 6,1%	- 0,7%	2,5%
Comptes ordinaires débiteurs	-	-	-	-	-	-	-	-
Sociétés non financières	-	-	-	-	-	-	-	-
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres crédits	1 577	1 505	1 410	1 463	1 493	- 5,4%	- 0,8%	2,0%
Sociétés non financières	811	765	708	741	759	- 6,4%	- 0,7%	2,5%
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	-	-	3	2	2	-	-	-
Autres agents résidents	766	740	699	720	731	- 4,5%	- 1,2%	1,6%
Créances douteuses nettes	548	393	555	591	578	5,4%	47,0%	- 2,2%
Sociétés non financières	-	-	-	-	-	-	-	-
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	240	74	260	282	261	8,8%	252,7%	- 7,4%
Autres agents résidents	308	319	295	309	317	2,8%	- 0,7%	2,5%
TOTAL NET	88 369	89 839	88 433	90 739	92 899	5,1%	3,4%	2,4%
Sociétés non financières	22 326	21 478	19 878	20 798	21 318	- 4,5%	- 0,7%	2,5%
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	28 288	30 406	32 097	32 995	34 165	20,8%	12,4%	3,5%
Autres agents résidents	37 755	37 955	36 458	36 946	37 416	- 0,9%	- 1,4%	1,3%
Provisions non ventilées	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL BRUT	88 369	89 839	88 433	90 739	92 899	5,1%	3,4%	2,4%

LES CONCOURS DE CARACTÈRE BANCAIRE ACCORDÉS PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT SITUÉS HORS LA ZONE D'ÉMISSION

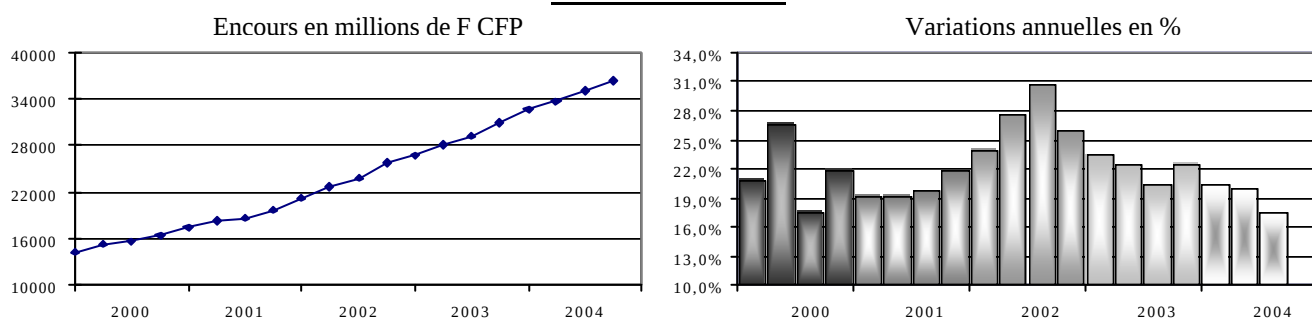
Crédits de trésorerie



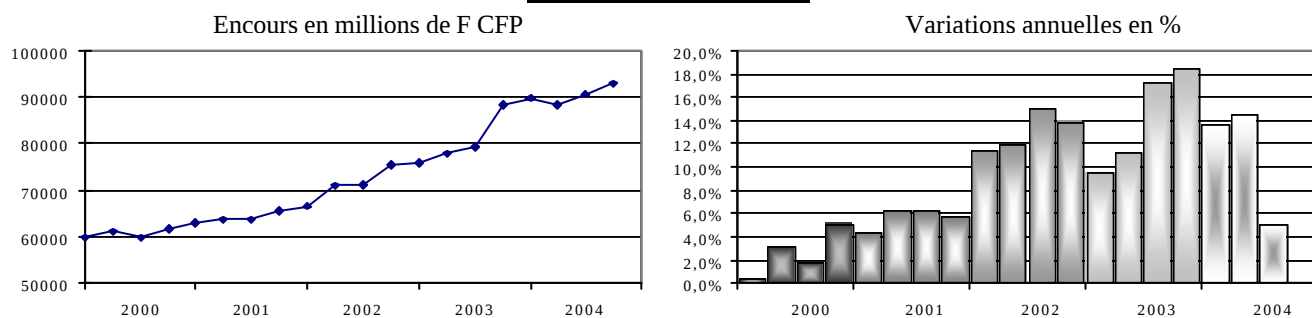
Crédits à l'équipement



Crédits à l'habitat



Ensemble des crédits



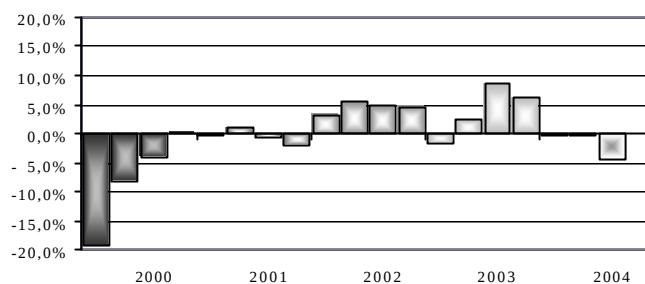
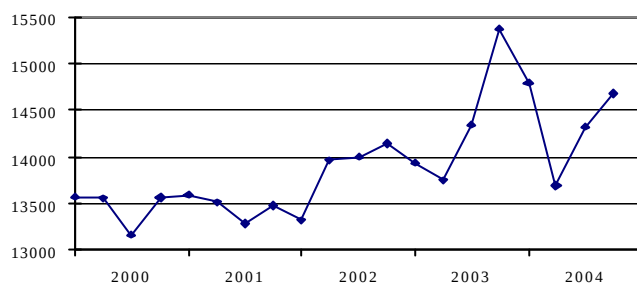
LES PRINCIPALES CATEGORIES DES CONCOURS ACCORDÉES PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT SITUÉS HORS LA ZONE D'ÉMISSION

Crédits à l'équipement accordés aux entreprises

(sociétés financières et entrepreneurs individuels)

Encours en millions de F CFP

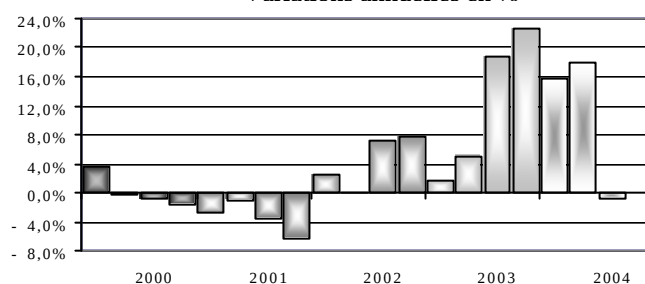
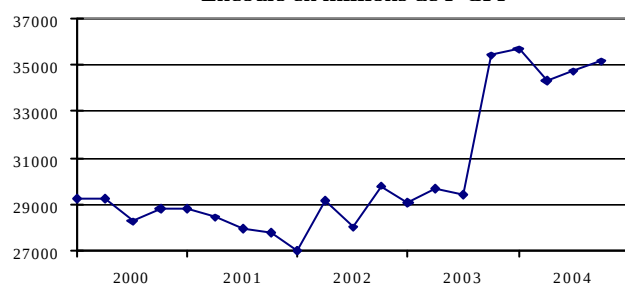
Variations annuelles en %



Crédits à l'équipement accordés aux « autres agents résidents »

Encours en millions de F CFP

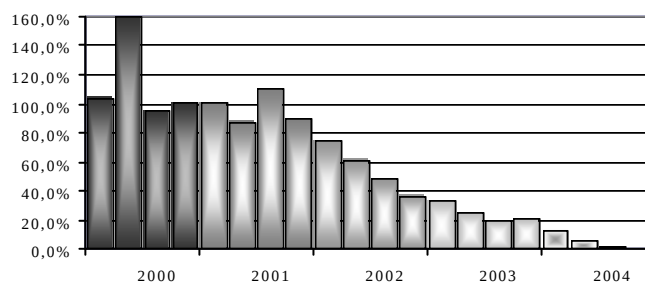
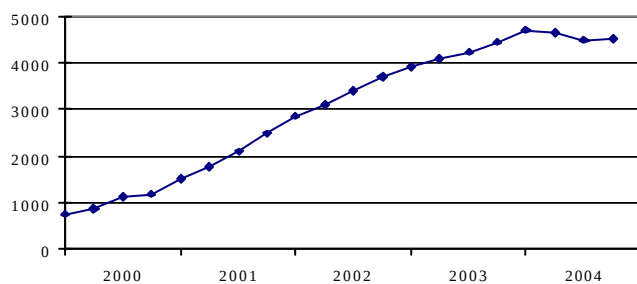
Variations annuelles en %



Crédits de trésorerie accordés aux particuliers

Encours en millions de F CFP

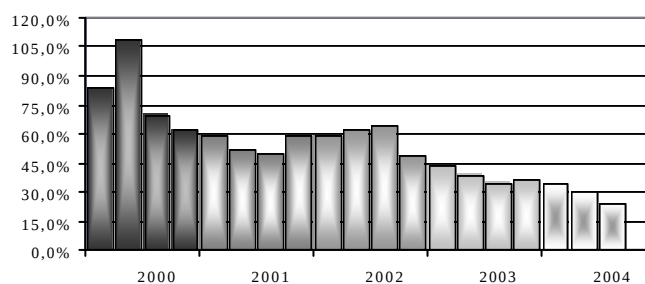
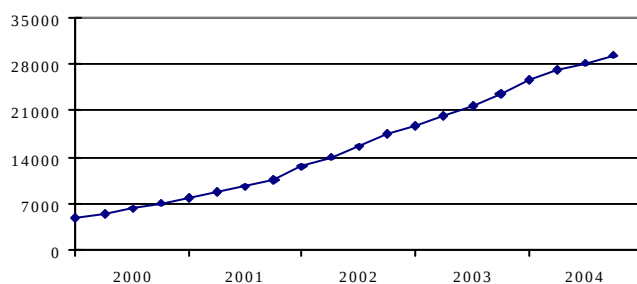
Variations annuelles en %



Crédits à l'habitat accordés aux particuliers

Encours en millions de F CFP

Variations annuelles en %



1.3 - LA MASSE MONÉTAIRE (M3) ET SES CONTREPARTIES

1.3.1 LA MASSE MONÉTAIRE (TABLEAU VI)

La masse monétaire a progressé de 7,8 % sur douze mois pour s'établir à 242 838 millions de FCFP au 30 septembre 2004. Dans le détail, on observe des évolutions sensibles et divergentes.

Avec un volume de circulation fiduciaire en hausse de 6,2 % et des dépôts à vue en augmentation de 10,3 % sur la période, l'agrégat M1 progresse de 9,9 %. Ce dernier représente 47,3 % de la masse monétaire.

L'agrégat M2-M1 (quasi-exclusivement constitué par les comptes sur livrets sur le territoire) est en hausse de 8,2 % sur douze mois.

Dans le même temps, l'agrégat M3-M2 (essentiellement constitué par les dépôts à terme sur le territoire) progresse de 4,2 %.

Enfin, l'agrégat P1 (l'épargne contractuelle est quasi-exclusivement constituée des plans d'épargne-logement sur le territoire) augmente de 32,5 %.

1.3.2 LES CONTREPARTIES DE LA MASSE MONÉTAIRE (TABLEAU VII)

Les avoirs hors zone d'émission des établissements de crédit locaux sont en hausse de 81,7 % sur douze mois. Dans une moindre mesure, les engagements hors zone d'émission augmentent également sur la même période (+ 23,6 %). Ces fortes évolutions, qui sont consécutives à des opérations d'arbitrage interbancaire avec la Métropole, ont un impact positif sur la position extérieure nette des établissements de crédit locaux. Ainsi, le solde structurellement négatif de cette dernière, qui était de -56 767 millions de FCFP au 30 septembre 2003, est passé à -53 348 millions de FCFP au 30 septembre 2004 (-6,0 %).

La part des concours financés sur ressources non monétaires s'est alourdie. Elle s'établit à 49,8 % au 30 septembre 2004 contre 43,4 % au 30 septembre 2003.

Les créances du Trésor Public se sont développées de 8,0 % en douze mois pour représenter 9842 millions de FCFP à fin septembre 2004.

Les avoirs hors zone d'émission de l'Institut d'émission représentent 16 487 millions de FCFP au 30 septembre 2004 en recul de 2,0 % par rapport au 30 septembre 2003.

1. L'évolution monétaire et financière

TABLEAU VI
Composantes de la masse monétaire en Nouvelle-Calédonie

	30/09/2003	31/12/2003	31/03/2004	30/06/2004	30/09/2004	variations en pourcentage		
en millions de F CFP	m-12	m-9	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-9	m / m-3
M1								
Circulation fiduciaire	10 026	10 748	10 414	10 678	10 645	6,2%	- 1,0%	- 0,3%
- Billets	8 937	9 626	9 302	9 554	9 504	6,3%	- 1,3%	- 0,5%
- Pièces	1 089	1 122	1 112	1 124	1 141	4,8%	1,7%	1,5%
Dépôts à vue	94 423	104 415	98 737	103 190	104 188	10,3%	- 0,2%	1,0%
- Banques	88 609	98 296	92 852	97 125	97 917	10,5%	- 0,4%	0,8%
- O.P.T.	5 814	6 119	5 885	6 065	6 271	7,9%	2,5%	3,4%
- Trésor public	—	—	—	—	—	—	—	—
Total M1	104 449	115 163	109 151	113 868	114 833	9,9%	- 0,3%	0,8%
M2 - M1	51 871	53 680	54 048	55 843	56 108	8,2%	4,5%	0,5%
Comptes sur livrets	51 363	53 135	53 453	55 212	55 414	7,9%	4,3%	0,4%
Comptes d'épargne-logement	508	545	595	631	694	36,6%	27,3%	10,0%
Total M2	156 320	168 843	163 199	169 711	170 941	9,4%	1,2%	0,7%
M3 - M2	69 013	68 519	74 813	70 618	71 897	4,2%	4,9%	1,8%
Dépôts à terme	67 930	67 513	73 849	69 691	70 980	4,5%	5,1%	1,8%
- Banques	67 930	67 513	73 849	69 691	70 980	4,5%	5,1%	1,8%
- O.P.T.	—	—	—	—	—	—	—	—
- Trésor public	—	—	—	—	—	—	—	—
Bons	1 083	1 006	964	927	917	-15,3%	- 8,8%	- 1,1%
Certificats de dépôt	—	—	—	—	—	—	—	—
Total M3	225 333	237 362	238 012	240 329	242 838	7,8%	2,3%	1,0%
P1	3 211	3 516	3 800	4 014	4 255	32,5%	21,0%	6,0%
(Epargne contractuelle)								
Plans d'épargne-logement	3 177	3 484	3 768	3 982	4 219	32,8%	21,1%	6,0%
Compte d'épargne à long terme	34	32	32	32	36	5,9%	12,5%	12,5%
Autres comptes d'épargne à régime spécial	—	—	—	—	—	—	—	—

TABLEAU VII
Contreparties de la masse monétaire

	30/09/2003	31/12/2003	31/03/2004	30/06/2004	30/09/2004	variations en pourcentage		
en millions de F CFP	m-12	m-9	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-9	m / m-3
Avoirs hors zone d'émission	45 838	50 159	47 173	70 184	69 197	51,0%	38,0%	- 1,4%
- Institut d'émission	16 821	18 149	16 503	16 842	16 487	- 2,0%	- 9,2%	- 2,1%
- Etablissements de crédit locaux (*)	29 017	32 010	30 670	53 342	52 710	81,7%	64,7%	- 1,2%
Créances du Trésor public	9 116	9 365	9 455	9 525	9 842	8,0%	5,1%	3,3%
Concours sur ressources monétaires	170 379	177 838	181 384	160 620	163 799	- 3,9%	- 7,9%	2,0%
- Concours de caractère bancaire des EC locaux	300 893	311 095	313 961	319 286	326 157	8,4%	4,8%	2,2%
- Ressources non monétaires des EC locaux (à déduire)	130 514	133 257	132 577	158 666	162 358	24,4%	21,8%	2,3%
- Excédents des capitaux propres sur les valeurs immobilisées	27 326	28 525	29 522	30 783	30 663	12,2%	7,5%	- 0,4%
- Provisions sur créances douteuses	11 524	10 922	10 631	10 539	10 654	- 7,5%	- 2,5%	1,1%
- Engagements hors zone d'émission (*)	85 784	87 351	82 693	101 585	106 058	23,6%	21,4%	4,4%
- Epargne contractuelle	3 211	3 515	3 799	4 015	4 256	32,5%	21,1%	6,0%
- Divers	2 669	2 944	5 932	11 744	10 727	301,9%	264,4%	- 8,7%
Total M3	225 333	237 362	238 012	240 329	242 838	7,8%	2,3%	1,0%

(*) Position extérieure nette du système bancaire local : - 56 767 - 55 341 - 52 023 - 48 243 - 53 348

La position extérieure nette du système bancaire local résulte de la différence entre les avoirs hors zone d'émission des établissements de crédit locaux et les engagements hors zone d'émission des ces mêmes établissements.

1.4 - L'EQUILIBRE EMPLOIS - RESSOURCES DES EC LOCAUX

1.4.1 LE FINANCEMENT DES CRÉDITS BANCAIRES (TABLEAU VIII)

Les ressources des établissements de crédit sont quasiment entièrement affectées à leur activité de crédit (à hauteur de 97,3 %), le solde étant dévolu à la constitution des réserves obligatoires auprès de l'IEOM (2,7 %). L'activité globale des établissements de crédit locaux a progressé de 7,3 % entre le 30 septembre 2003 et le 30 septembre 2004, représentant un volume de 335 101 millions de F CFP.

Le système bancaire local se finance sur ressources propres à hauteur de 12,3 %, soit un volume de 41 317 millions de FCFP au 30 septembre 2004. A noter que ces ressources propres sont en progression de 6,4 % par rapport au 30 septembre 2003.

Les opérations de réescompte avec un encours de 11 418 millions de F CFP représentent 3,4 % des ressources des établissements de crédit locaux. Elles sont en augmentation de 11,5 % sur douze mois.

Les ressources des établissements de crédit proviennent essentiellement des dépôts collectés. Ces derniers minorés des encaisses représentent 223 952 millions de FCFP à fin septembre 2004 (66,8 % des ressources), soient 17 485 millions de F CFP supplémentaires par rapport au 30 septembre 2003.

TABLEAU VIII

FINANCEMENT DES CREDITS BANCAIRES AU 30 septembre 2004

Emplois			Ressources		
	montant	%		montant	%
Crédits bruts	326 157	97,3%	Dépôts collectés (- encaisses)	223 952	66,8%
Réserves obligatoires	8 944	2,7%	Financement sur ressources propres *	41 317	12,3%
Réserves libres	—	—	Réescompte	11 418	3,4%
			(-) position extérieure nette des EC	53 348	15,9%
			Excédent des op. diverses des EC	5 066	1,5%
TOTAL DES EMPLOIS	335 101	100,0%	TOTAL DES RESSOURCES	335 101	100,0%

FINANCEMENT DES CREDITS BANCAIRES AU 31 mars 2004

Emplois			Ressources		
	montant	%		montant	%
Crédits bruts	313 961	97,2%	Dépôts collectés (- encaisses)	219 431	67,9%
Réserves obligatoires	9 025	2,8%	Financement sur ressources propres *	40 152	12,4%
Réserves libres	—	—	Réescompte	11 101	3,4%
			(-) position extérieure nette des EC	52 023	16,1%
			Excédent des op. diverses des EC	279	0,1%
TOTAL DES EMPLOIS	322 986	100,0%	TOTAL DES RESSOURCES	322 986	100,0%

FINANCEMENT DES CREDITS BANCAIRES AU 30 septembre 2003

Emplois			Ressources		
	montant	%		montant	%
Crédits bruts	300 893	96,3%	Dépôts collectés (- encaisses)	206 467	66,1%
Réserves obligatoires	7 387	2,4%	Financement sur ressources propres *	38 850	12,4%
Réserves libres	—	—	Réescompte	10 244	3,3%
Opérations diverses des EC	4 048	1,3%	(-) position extérieure nette des EC	56 767	18,2%
TOTAL DES EMPLOIS	312 328	100,0%	TOTAL DES RESSOURCES	312 328	100,0%

(*) Financement sur ressources propres = (Fonds propres + provisions sur créances douteuses - valeurs immobilisées)

1.4.2 L'ÉQUILIBRE EMPLOIS-RESSOURCES EN FONCTION DE LA DURÉE ² (TABLEAU IX)

Les opérations avec la clientèle

Les opérations avec la clientèle sont structurellement déficitaires en terme de solde emplois-ressources. En effet, les ressources clientèle des établissements de crédit calédoniens représentent un montant de 28 888 millions de F CFP contre un volume d'emplois clientèle de 315 424 millions de F CFP. Il en résulte donc un déficit des opérations avec la clientèle de 86 536 millions de F CFP au 30 septembre 2004. Ce déficit est sensiblement supérieur à celui observé à fin septembre 2003 (- 72 635 millions de F CFP).

Parallèlement à ce déficit, un très grand décalage entre les ressources et les emplois clientèle est observé en ce qui concerne les délais d'exigibilité. Les ressources clientèle sont essentiellement des dépôts à moins de trois mois (88 % des ressources clientèle) tandis que les emplois clientèle sont majoritairement des emplois à plus d'un an (71 % des emplois clientèle).

Les opérations interbancaires

Les ressources interbancaires des établissements de crédit locaux représentent un encours de 130 004 millions de F CFP. Ce sont majoritairement des ressources longues (69 % ont un terme supérieur à douze mois, 27 % ont un terme supérieur à 5 ans). Parallèlement, les emplois sont à très court terme puisque l'encours au jour le jour représente 46 % du total des emplois interbancaires (82 679 millions de F CFP). Le solde des opérations interbancaires ressort positif à 47 325 millions de F CFP, en amélioration par rapport à fin septembre 2003 (36 853 millions de F CFP).

Ce décalage au niveau des termes est à l'opposé de ce qui est observé pour les opérations avec la clientèle. L'équilibre entre les opérations interbancaires et les opérations avec la clientèle provient de l'excédent des capitaux permanents sur les valeurs immobilisées (41 317 millions de FCFP au 30 septembre 2004 contre 38 850 millions de F CFP douze mois auparavant).

² Cette analyse de l'activité bancaire est faite selon une méthodologie purement comptable fondée sur l'examen des bilans agrégés des établissements de crédit. En conséquence, quelques écarts apparaissent par rapport aux données indiquées précédemment dans le bulletin notamment en ce qui concerne l'activité de crédit des établissements de crédit. L'ensemble des ces écarts générés par différence de méthodologie sont repris dans la ligne « Retraitements ».

TABLEAU IX
Equilibre emplois-ressources en fonction de la durée

30 septembre 2004	Total général	Sans terme	JJ	< 1 mois	< 3 mois	< 6 mois	< 12 mois	< 5 ans	> 5 ans
OPERATIONS INTERBANCAIRES									
EMPLOIS									
Caisse (F CFP + Devises)	1 957	1 957	—	—	—	—	—	—	—
Banques centrales et OPT	8 946	—	8 946	—	—	—	—	—	—
Comptes ordinaires débiteurs	26 140	—	26 140	—	—	—	—	—	—
Comptes et prêts à terme dont réseau	42 605	—	2 991	9 333	2 169	1 344	1 176	24 876	716
Val. reçues en pension à terme	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Prêts à la clientèle financière	—	—	—	—	—	—	—	—	—
VNI, créances douteuses et créances rattachées	3 031	3 031	—	—	—	—	—	—	—
Total emplois	82 679	4 988	38 077	9 333	2 169	1 344	1 176	24 876	716
RESSOURCES									
Banques centrales et OPT	1	—	1	—	—	—	—	—	—
Comptes ordinaires créditeurs	11 144	—	11 144	—	—	—	—	—	—
Comptes et emprunts à terme dont réseau	105 267	—	252	3 633	1 684	2 231	7 264	54 479	35 724
Val. données en pension à terme	11 418	—	—	11 418	—	—	—	—	—
Emprunts auprès de la clientèle financière	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres sommes dues, dettes rattachées	2 174	2 174	—	—	—	—	—	—	—
Total ressources	130 004	2 174	11 397	15 051	1 684	2 231	7 264	54 479	35 724
RESSOURCES - EMPLOIS									
Cumul	47 325	- 2 814	- 26 680	5 718	- 485	887	6 088	29 603	35 008
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE									
EMPLOIS									
Comptes ordinaires débiteurs	23 063	—	23 063	—	—	—	—	—	—
Valeurs reçues en pension	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Crédits à la clientèle	265 578	—	344	8 128	10 410	11 526	24 896	127 828	82 446
VNI, créances douteuses et créances rattachées	8 410	8 410	—	—	—	—	—	—	—
Prêts subordonnés à terme	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Crédit-bail et opérations assimilées	17 561	—	—	413	849	1 277	2 520	12 476	26
Location simple	812	19	—	29	44	67	132	521	—
Total emplois	315 424	8 429	23 407	8 570	11 303	12 870	27 548	140 825	82 472
RESSOURCES									
Comptes ordinaires créditeurs	97 919	29	97 890	—	—	—	—	—	—
Valeurs données en pension	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Comptes sur livrets et divers	56 029	—	53 201	—	1	7	3	2 738	79
Comptes créditeurs à termes	70 980	—	—	30 289	20 479	8 352	3 330	8 174	356
Bons de caisse et bons d'épargne	918	—	—	196	215	242	188	77	—
Titres de créances négociables	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres sommes dues, dettes rattachées	3 042	3 042	—	—	—	—	—	—	—
Total ressources	228 888	3 071	151 091	30 485	20 695	8 601	3 521	10 989	435
RESSOURCES - EMPLOIS									
Cumul	- 86 536	- 5 426	127 660	22 142	5 041	- 4 443	- 22 854	-125 000	- 79 062
Retraitements	2 106								
Excédent cap.perm.sur Val. Imm.	41 317								

II. Rappel des taux

1. Les taux administrés

2. Les taux de marché

3. Les taux de l'usure

4. Les enquêtes de l'IEOM sur le coût du crédit

2. Rappel des taux

2.1 - TAUX ADMINISTRÉS

2.1.1 TAUX D'INTÉRÊT LÉGAL

Année 1996	Année 1997	Année 1998	Année 1999	Année 2000	Année 2001	Année 2002	Année 2003	Année 2004
6,65 %	3,87 %	3,36 %	3,47 %	2,74 %	4,26 %	4,26 %	3,29 %	2,27*

* Ce taux est paru au JORF n° 39 du 15 février 2004 page 3116 mais n'était pas encore paru au JONC à la date de publication de ce bulletin.

2.1.2 TAUX D'INTERVENTION DE L'INSTITUT

<i>Taux de refinancement</i>	2 ^{ème} Trim. 2004	3 ^{ème} Trim. 2004	4 ^{ème} Trim. 2004	1 ^{er} Trim. 2005
Taux de la facilité de dépôt	1,00 % (1)	1,00 %	1,00 %	1,00 %
Taux de l'escompte de chèque	3,00 % (1)	3,00 %	3,00 %	3,00 %
Taux de la facilité de prêt marginal	3,00 % (1)	3,00 %	3,00 %	3,00 %
Taux de réescompte des crédits aux entreprises	1,50 % (2)	1,50 %	1,50 %	1,50 %
Taux de réescompte des PBL	3,00 % (3)	3,00 %	3,00 %	3,00 %

<i>Taux plafonds</i>	2 ^{ème} Trim. 2003	3 ^{er} Trim. 2004	4 ^{ème} Trim. 2004	1 ^{er} Trim. 2005
Prêts réescomptés aux entreprises	4,50 % (2)	4,50 %	4,50 %	4,50 %
Prêts bancaires au logement (PBL)	6,45 %-6,90 %	6,70 %-7,15 % (4)	6,40 %-6,85 % (5)	6,40 %-6,85 %

(1) à compter du 10/06/2003

(3) à compter du 01/08/1996

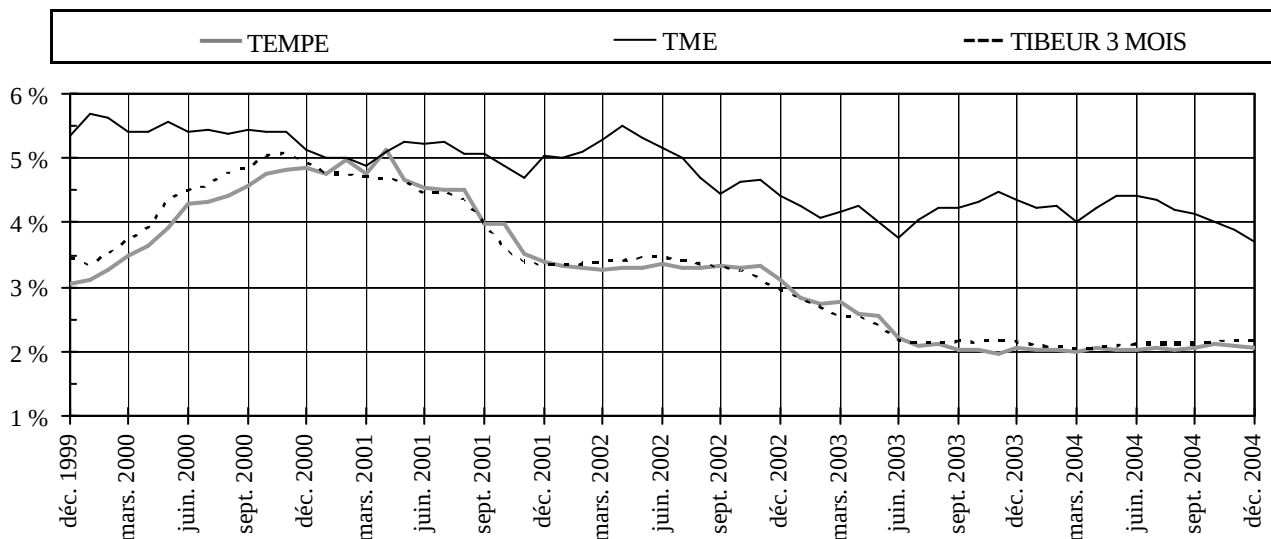
(4) à compter du 01/09/2004 (Taux SGFGAS)

(2) à compte du 01/01/2004

(5) à compter du 01/12/2004 (Taux SGFGAS)

2.2 - TAUX DU MARCHÉ

2.2.1 TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE ET DU MARCHÉ OBLIGATAIRE (MOYENNE MENSUELLE)



TEMPE : Taux Moyen Pondéré en Euro ou EONIA (Euro Overnight Index Average)

TME : Taux Moyen des Emprunts d'État à long terme (source : CDC)

TIBEUR : Taux Interbancaire Offert en Euro ou EURIBOR (Euro Interbank Offered Rate)

2. Rappel des taux

2.2.2 TAUX DE BASE BANCAIRE

	Av. 01	Juill. 01	Oct. 01	Jan. 02	Av. 03
France Métropolitaine (taux de base bancaire)	7,10%	7,10%	6,60%	6,60%	6,60%
Nouvelle-Calédonie (taux de référence moyen pondéré)	8,23%	8,22%	8,22%	8,21%	8,20%
Ecart (en points)	1,13	1,12	1,62	1,61	1,60

2.3 - TAUX DE L'USURE

2.3.1 CRÉDITS AUX PARTICULIERS

Seuils de l'usure	2 ^{ème} Trim. 2004	3 ^{ème} Trim. 2004	4 ^{ème} Trim. 2004	1 ^{er} Trim. 2005
Prêts immobiliers				
- Prêts à taux fixe	6,83 %	6,67 %	6,56 %	6,63 %
- Prêts à taux variable	5,99 %	5,88 %	5,85 %	5,84 %
- Prêts à taux relais	7,07 %	6,72 %	6,68 %	6,56 %
Autres prêts (1)				
- Prêts d'un montant < ou = à 181.920 F CFP	20,96 %	20,73 %	20,13 %	19,45 %
- Découverts en compte, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 181.920 F CFP	16,57 %	16,64 %	16,21 %	16,33 %
- Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 181.920 F CFP	9,68 %	9,07 %	9,12 %	8,85 %

(1) Le décret n°2002-927 du 10 décembre 2002 a défini une nouvelle méthode pour le calcul du taux effectif global applicable aux crédits à la consommation. Cette évolution a été prise en compte à partir du 4^{ème} trimestre 2002 pour les calculs des seuils de l'usure.

2.3.2 CRÉDITS AUX ENTREPRISES

Seuils de l'usure	2 ^{ème} Trim. 2004	3 ^{ème} Trim. 2004	4 ^{ème} Trim. 2004	1 ^{er} Trim. 2005
- Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	8,52 %	8,40 %	8,55 %	8,47 %
- Prêts d'une durée initiale supérieure à 2 ans, à taux variable	6,35 %	6,00 %	6,08 %	6,01 %
- Prêts d'une durée initiale supérieure à 2 ans, à taux fixe	6,57 %	6,41 %	6,47 %	6,65 %
- Découverts en compte (2)	11,05 %	10,73 %	11,27 %	11,71 %
- Autres prêts d'une durée initiale < ou = à 2 ans	8,49 %	7,73 %	8,20 %	7,88 %

(2) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois.

2. Rappel des taux

2.4 - ENQUÊTES DE L'IEOM SUR LE COÛT DU CRÉDIT

2.4.1 LE COÛT DU CRÉDIT AUX PARTICULIERS

L'enquête semestrielle sur le coût du crédit aux particuliers est effective en Nouvelle-Calédonie depuis le début de l'année 2002. Le dispositif de recensement s'est progressivement étendu à l'ensemble des établissements de crédit de la place³. La dernière enquête a été réalisée aux mois de juillet et août 2004 et a porté sur 4 645 crédits aux particuliers, pour un montant total de 9 902 millions de F CFP.

Le taux moyen des prêts immobiliers s'affiche en recul de 0,30 point sur la période à 5,08 %. Les prêts immobiliers sont quasi-exclusivement accordés à taux fixes et représentent, en volume, près des deux tiers des autorisations recensées.

Le taux moyen des découverts pour sa part diminue, il ressort à 11,32 %, soit - 0,75 point par rapport à l'enquête précédente (janvier/février 2004). L'octroi de découverts représente, en nombre de crédits distribués, plus de la moitié de l'activité de crédit des établissements de la place avec les particuliers.

2.4.2 LE COÛT DU CRÉDIT AUX ENTREPRISES

Au cours des mois de juillet et août 2004, l'ensemble des cinq banques FBF de la place a distribué 2 333 crédits aux entreprises pour un montant total de 13 025 millions de F CFP. Le montant moyen des crédits aux entreprises ressort à 5,6 millions de FCFP, en diminution par rapport à l'enquête de janvier/février 2004 où il s'établissait à 8,2 millions de F CFP.

Cette dernière enquête révèle que le coût du crédit de l'ensemble du court terme est stable et que celui du moyen et long terme diminue :

- la stabilité du taux d'intérêt moyen pondéré de l'ensemble des crédits à court terme est toutefois le résultat d'évolutions contrastées. Ainsi, le taux moyen appliqué aux opérations de découverts a progressé de 0,29 point passant de 5,74 % à 6,03 %. L'escompte est une opération fréquemment utilisée en Nouvelle-Calédonie représentant en moyenne, environ 60 % des opérations de crédits à court terme. Les opérations d'escompte sont, de façon générale, majoritairement effectuées pour un montant inférieur à 2 millions de F CFP (environ 60 %). Le taux moyen pondéré des opérations d'escompte ressort à 5,95 % contre 6,33 % précédemment. Les autres crédits à court terme enregistrent pour leur part une hausse de leur taux moyen de 0,41 point à 5,83 %. Leur part demeure marginale dans les déclarations des établissements de crédit de la place (moins de 1 %) tant en terme de nombre de crédits qu'en terme de montant.

- la moyenne pratiquée pour les crédits à moyen et long terme ressort en diminution de 0,19 point à 4,93 %. Cette réduction du loyer de l'argent s'accompagne d'un écart plus élevé entre les différentes pratiques (conditions de taux) des établissements de crédit de la place.

³ Banques FBF et Sociétés financières (sauf le CAM du fait de la nature de son activité).

2. Rappel des taux

Evolution des taux moyens du crédit aux particuliers

Taux moyen constaté (1)	juillet 2003	janvier 2004	juillet 2004	Variations en points	
Prêts immobiliers.....	5,67%	5,38%	5,08%	-0,59 pt	-0,30 pt
Prêts personnels < 181 920 F CFP.....	14,65%	13,07%	12,65%	-2,01 pts	-0,43 pts
Découverts.....	11,89%	12,08%	11,32%	-0,57 pt	-0,75 pt
Prêts personnels > 181 920 F CFP.....	7,73%	7,32%	6,71%	-1,02 pt	-0,61 pt
Taux moyen global.....	10,23%	9,98%	9,46%	-0,76 pt	-0,52 pt

(1) sur la base de moyennes arithmétiques simples

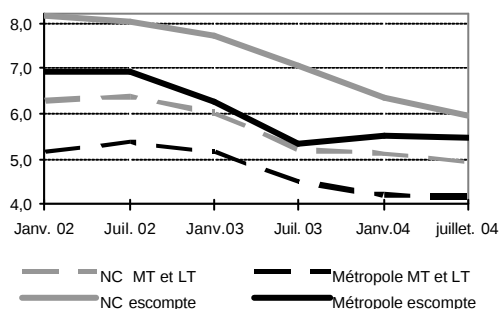
Evolution du coût du crédit net aux entreprises

en %

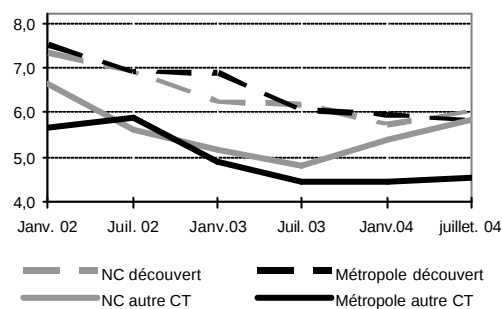
Taux moyens constatés	Janvier 2002	Juillet 2002	Janvier 2003	Juillet 2003	Janvier 2004	Juillet 2004
NC escompte	8,16	8,04	7,72	7,07	6,33	5,95
NC découvert	7,33	6,91	6,25	6,18	5,74	6,03
NC autres court terme	6,64	5,62	5,16	4,83	5,41	5,83
Ens. court terme	7,74	7,38	6,85	6,42	5,90	5,98
NC MT et LT	6,28	6,38	6,01	5,21	5,12	4,93
déclarations (nb)	931	1196	1166	995	1677	2333
Métropole escompte	6,94	6,92	6,26	5,33	5,49	5,45
Métropole découvert	7,52	6,92	6,88	6,06	5,96	5,83
Métropole autres CT	5,65	5,87	4,9	4,44	4,45	4,55
Métropole MT et LT	5,15	5,37	5,15	4,49	4,20	4,15

Les taux retenus pour la Métropole correspondent à la tranche des crédits compris entre 45.735 et 76.225 euros

Coût des crédits à moyen et long terme aux entreprises (en %)



Coût du découvert aux entreprises (en %)



III. Les autres activités de l'IEOM

- 1. L'émission de la monnaie fiduciaire*
- 2. Les systèmes d'échange*
- 3. Le refinancement*
- 4. La gestion des fichiers réglementaires*

Les autres activités de l'IEOM

3.1 - L'ÉMISSION DE LA MONNAIE FIDUCIAIRE

Banque centrale de la Nouvelle-Calédonie, de Wallis-et-Futuna et de la Polynésie Française, l'Institut d'émission d'outre-mer dispose du privilège de l'émission monétaire depuis le 1er avril 1967. Il émet ses propres billets et pièces, libellés en franc CFP (F CFP), monnaie ayant cours légal. La parité du franc CFP exprimée en euro est fixée à 8,38 euros pour 1000 francs CFP depuis le 1er janvier 1999.

L'Institut d'émission d'outre-mer met en circulation des billets d'une valeur faciale de 10 000 F CFP, 5 000 F CFP, 1 000 F CFP et 500 F CFP et des pièces d'une valeur faciale de 100 F CFP, 50 F CFP, 20 F CFP, 10 F CFP, 5 F CFP, 2 F CFP et 1 F CFP.

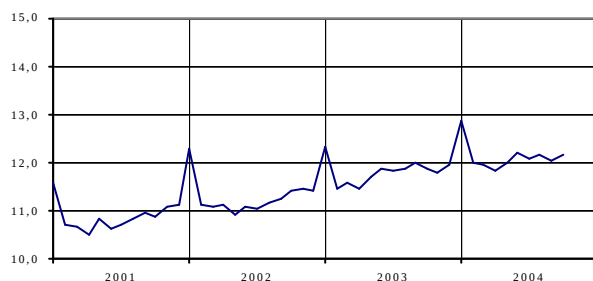
3.1.1 L'émission de billets CFP

Pour le mois de septembre 2004, l'émission nette de billets en F CFP s'élève à 3,5 millions de billets pour une valeur totale de 12,2 milliards de F CFP, toutes coupures confondues, soit une hausse respective de 2,4 % et de 2,4 % par rapport à la même date l'année précédente.

Les principales évolutions par rapport à fin septembre 2003 en nombre d'unités émises concernent les billets de 500 F CFP qui progressent de 6,8 % et les billets de 10 000 F CFP qui augmentent de 4,7 %.

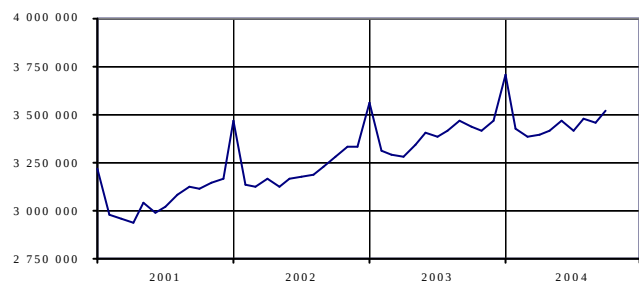
Les coupures de 5 000 F CFP et de 1 000 F CFP sont les plus utilisées ; les billets de 5 000 F CFP représentent ainsi 30,5 % du total des billets émis, devant ceux de 1 000 F CFP qui représentent 29,9 % du total.

Emissions mensuelles nettes de billets en valeur
(en milliards de F CFP)



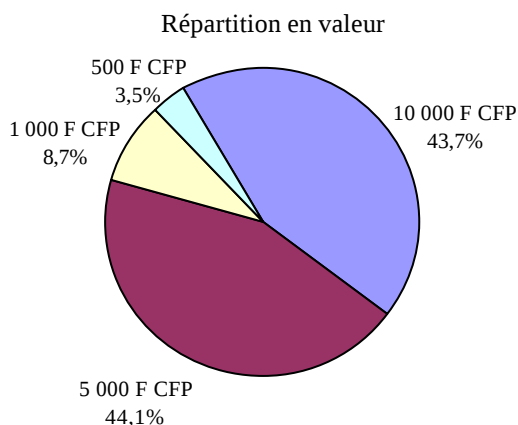
Source : IEOM

Emissions mensuelles nettes de billets en unités
(en unités)

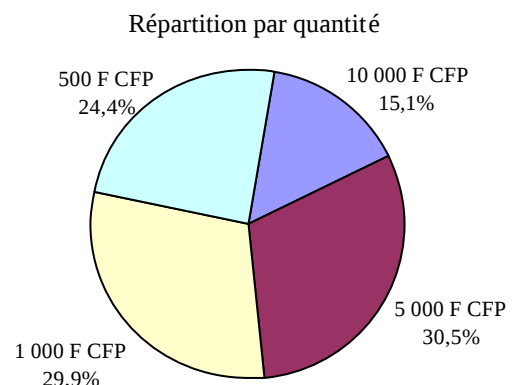


Source : IEOM

Répartition par coupure en valeur et en volume de l'émission nette de billets CFP pour le mois de septembre 2004



Source : IEOM



Source : IEOM

Les autres activités de l'IEOM

3.1.2 L'émission de pièces CFP

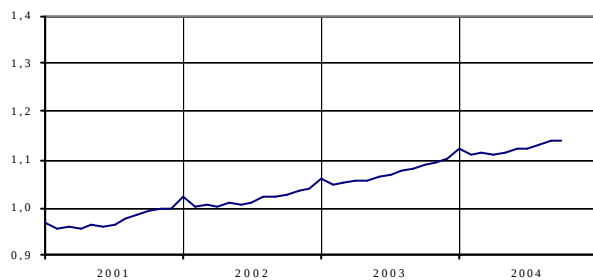
Pour le mois de septembre 2004, l'émission nette de pièces en F CFP s'affiche en hausse de 5,1 % par rapport à la même période l'année dernière à 88,1 millions de pièces pour un montant total en hausse de 5,7 % à 1,1 milliard de F CFP.

Les principales évolutions par rapport au mois de septembre 2003 en nombre de monnaies émises concernent les pièces de 2 F CFP qui progressent de 6,4 % et les pièces de 5 F CFP qui augmentent de 5,8 %.

Les « petites pièces » (1F CFP, 2 F CFP, 5 F CFP) représentent 71,1 % du nombre de pièces émises en septembre, mais seulement 11,3 % en valeur.

Emissions nettes de pièces en valeur

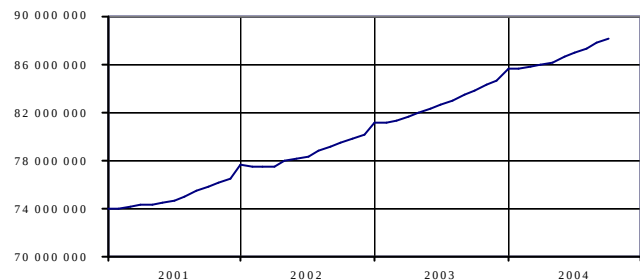
(en milliards de F CFP)



Source : IEOM

Emissions nettes de pièces en unités

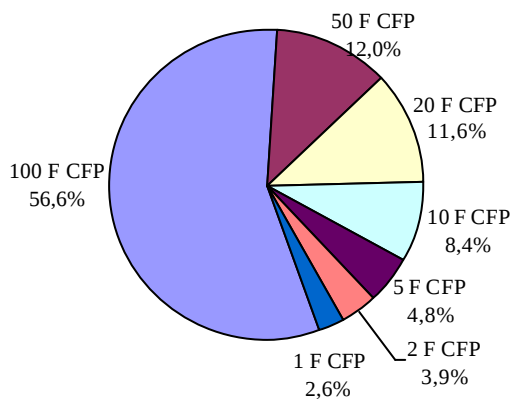
(en unités)



Source : IEOM

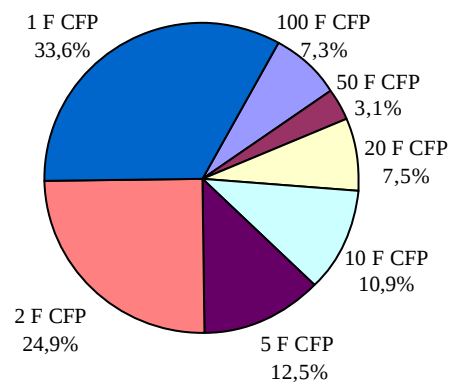
Répartition par coupure en valeur et en volume de l'émission nette cumulée de pièces CFP à fin septembre 2004

Répartition en valeur



Source : IEOM

Répartition par quantité



Source : IEOM

Les autres activités de l'IEOM

3.2 - LES SYSTEMES D'ÉCHANGE

La **chambre de compensation** de Nouvelle-Calédonie, gérée par l'Institut d'émission d'outre-mer, assure le règlement des échanges interbancaires de valeurs (chèques, virements, effets de commerce...). Le solde résultant de la compensation quotidienne est inscrit au compte de chaque participant tenu par l'IEOM.

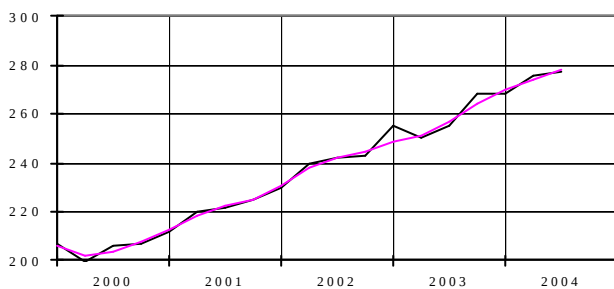
Au cours des neuf premiers mois de l'année 2004, l'ensemble des **valeurs compensées** en Nouvelle-Calédonie a représenté **12,4 millions d'opérations** (chèques, effets et virements) pour un montant total de **829,5 milliards de F CFP**. Comparé au volume des opérations effectuées sur les neuf premiers mois de l'année 2003 (12,1 millions d'opérations), l'activité de la chambre de compensation a augmenté de 2,1 %. En valeur, le montant total des transactions traitées a progressé de 8,9 % par rapport aux neuf premiers mois de l'année précédente (761,7 milliards de F CFP).

Compensation des échanges de valeurs

(en milliards de F CFP)

données brutes CVS —

tendance —

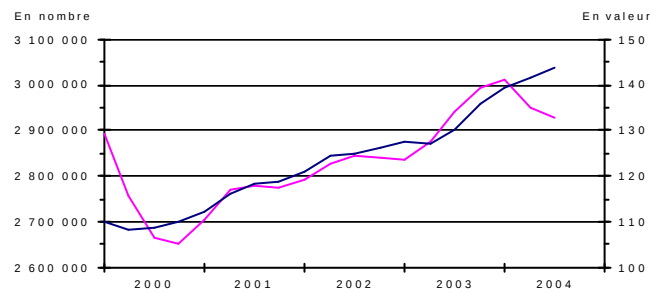


Source : IEOM

Compensation des chèques

Tendance en milliards de F CFP —

Tendance en nombre —

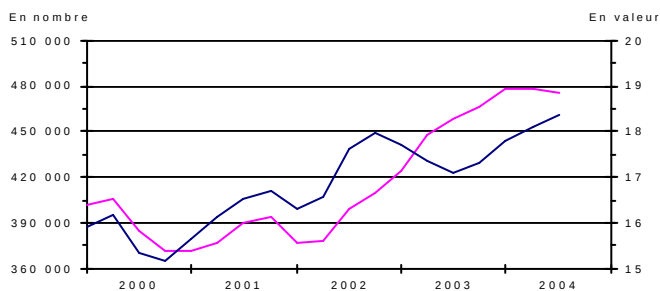


Source : IEOM

Compensation des effets, avis de prélèvement et titres interbancaires

Tendance en milliards de F CFP —

Tendance en nombre —

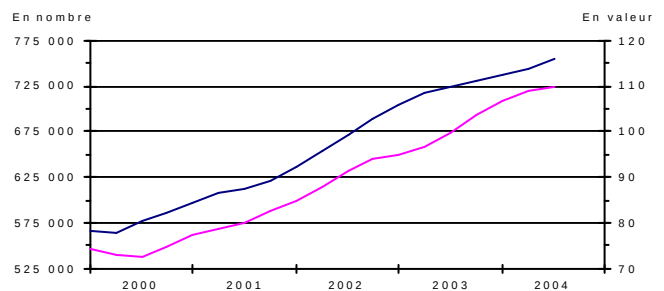


Source : IEOM

Compensation des virements

Tendance en milliards de F CFP —

Tendance en nombre —



Source : IEOM

3.3 - LE REFINANCEMENT

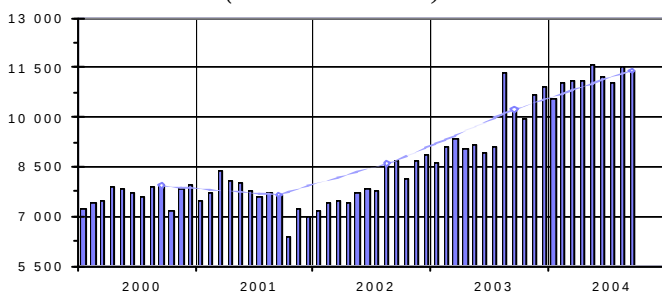
L'IEOM assure le **refinancement des crédits** à court terme (< 1 an) destinés à couvrir les besoins de trésorerie des entreprises et celui des crédits à moyen terme permettant l'acquisition d'outils de production. Le dispositif de réescompte est accessible aux entreprises connues de l'IEOM dont la situation financière est saine et équilibrée. L'Institut d'émission assure également le refinancement des particuliers pour les crédits destinés aux économies d'énergie et les prêts bancaires au logement (dans la limite de certaines conditions – prix maximum du m²...).

Le nombre **d'entreprises bénéficiant d'une cotation valide** par l'Institut d'émission d'outre-mer en Nouvelle-Calédonie s'établissait à **7 779** au 30 septembre 2004. Sur ce total, 30 % (**2 319 entreprises**) étaient, compte tenu de leur secteur d'activité et de leur cotation, **éligibles aux différents modes d'intervention** de l'IEOM. Au 30 septembre 2003, 6 893 entreprises étaient cotées par l'Institut d'émission, dont 2 045 étaient éligibles au refinancement (30 % des entreprises cotées).

Au **30 septembre 2004**, les **crédits mobilisés** auprès de l'IEOM s'élevaient à **11,4 milliards de F CFP** contre **10,2 milliards de F CFP à fin septembre 2003**, soit une augmentation de 11,5 % du montant des crédits mobilisés. Les crédits aux particuliers représentent 1,0 milliard de FCFP contre 1,5 milliards de F CFP au 30 septembre (- 32,8 % en douze mois). Les crédits aux entreprises progressent, pour leur part, de 19,1 % sur douze mois (10,4 milliards de FCFP au 30 septembre 2004 contre 8,7 milliards de FCFP à fin septembre 2003).

Mobilisation des crédits

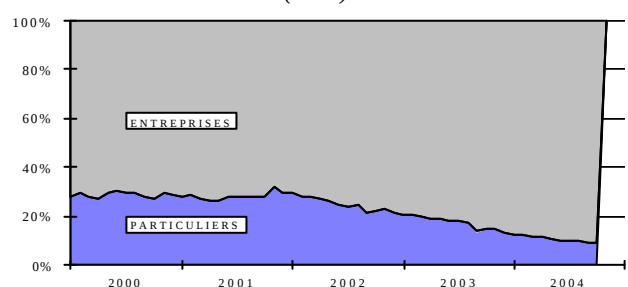
Montant global du portefeuille en fin de mois
(en millions de F CFP)



Source : IEOM

Mobilisation des crédits

Répartition du portefeuille en fin de mois par agent économique
(en %)



Source : IEOM

Les autres activités de l'IEOM

3.4 - LA GESTION DES FICHIERS REGLEMENTAIRES

3.4.1 LE FICHIER CENTRAL DES CHÈQUES (FCC)

Le Fichier Central des Chèques recense toutes les personnes frappées d'une interdiction d'émettre des chèques, que cette interdiction soit bancaire ou judiciaire, ainsi que les personnes ayant fait un usage abusif de leur carte bancaire. Les premiers sont fichés jusqu'à la régularisation de leur situation et, à défaut, pendant cinq ans. Les seconds sont fichés pendant deux ans, même s'ils ont entre-temps régularisé leur situation.

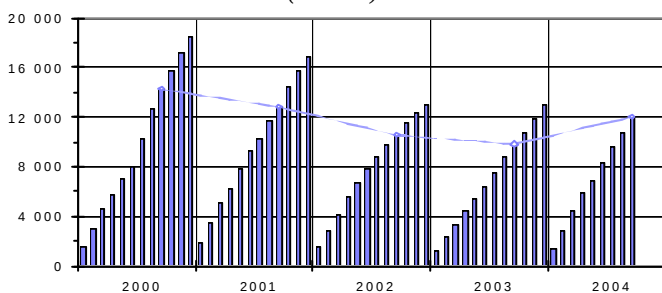
Le Fichier Central des Chèques a enregistré 12 018 d'incidents de paiement sur chèques pour les neuf premiers mois de l'année 2004, ce qui correspond à une hausse de 22,3 % du nombre d'incidents constaté par rapport aux neuf premiers mois de l'année 2003 (9 827 incidents). Le taux de risque sur paiement par chèque s'établit à 1,38 pour mille pour les neuf premiers mois de l'année 2004, en augmentation par rapport à celui constaté à fin septembre l'année précédente (1,13 %).

Au 30 septembre 2004, le territoire comptait 4 690 personnes physiques en interdit bancaire soit sensiblement le même nombre de personnes qu'au 30 septembre de l'année précédente (4 681 personnes interdites bancaires).

Au cours des neuf premiers mois de l'année 2004, 934 cartes bancaires ont été retirées contre 831 sur les neuf premiers mois de l'année 2003. Le nombre cumulé de retraits de cartes bancaires progresse donc de 12,4 % par rapport à la même date l'année dernière. Le taux de retrait sur cartes bancaires (cumul infra-annuel du nombre de retraits de cartes bancaires rapporté au nombre de porteurs à chaque fin de trimestre) s'établit à 1,45 % pour les neuf premiers mois de l'année en cours, sensiblement égal à celui de septembre 2003 (1,43 %).

Incidents de paiement sur chèques

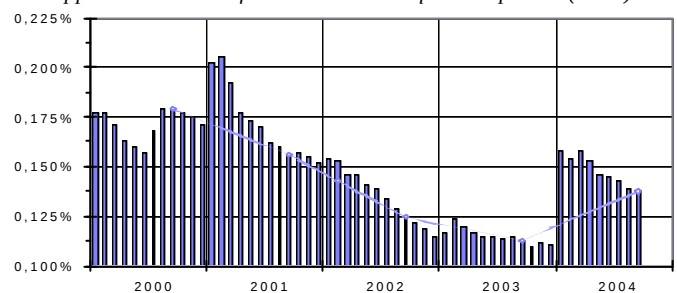
Cumul infra-annuel du nombre d'incidents
(en unité)



Source : IEOM

Taux de risque sur paiement sur chèques

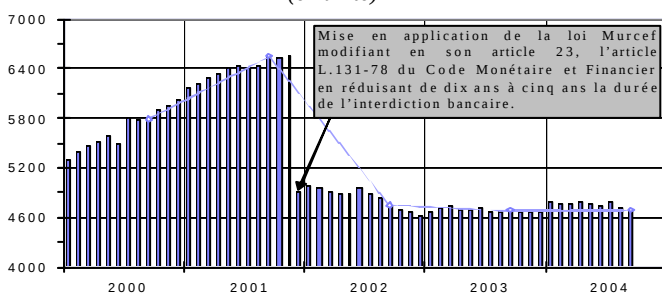
Cumul infra-annuel du nombre d'incidents
rapporté au cumul infra-annuel des chèques compensés (en %)



Source : IEOM

Personnes physiques interdites bancaires

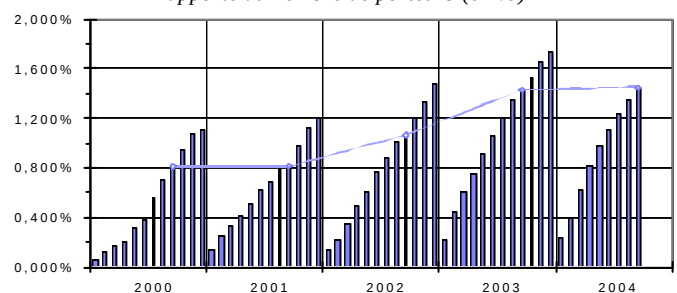
Stock fin de mois
(en unité)



Source : IEOM

Taux de retraits sur cartes bancaires

Cumul infra-annuel du nombre de retraits de cartes bancaires
rapporté au nombre de porteurs (en %)



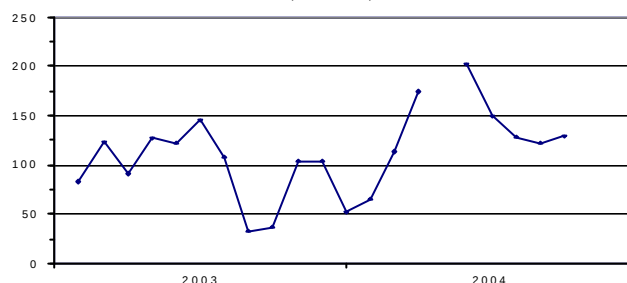
Source : IEOM

3.4.2 LE FICHIER DES INCIDENTS DE PAIEMENT SUR EFFETS (FIPE)

Le Fichier des Incidents de Paiement sur Effets, qui centralise les incidents de paiement concernant les instruments autres que le chèque, a enregistré 1 082 d'incidents depuis le début de l'année (suite à un problème technique, aucun incident n'a pu être enregistré au mois d'avril). Au 30 septembre de l'année dernière, le FIPE comptabilisait 869 incidents. Le Fichier des Incidents de Paiement sur Effets enregistre ainsi une hausse de 24,5 % des incidents par rapport à la même période l'année précédente.

Incidents de paiement sur effets

Nombre d'incidents par mois
(en unité)



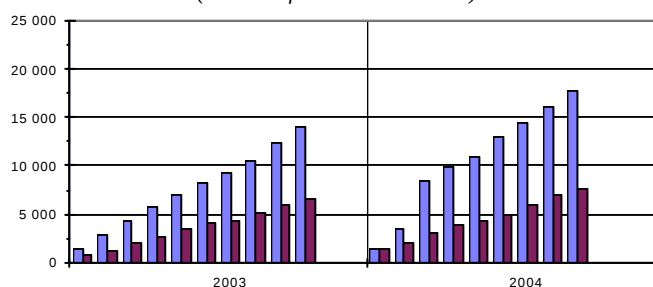
Source : IEOM

3.4.3 LE FICHIER DES COMPTES D'OUTRE-MER (FICOM)

Le Fichier des Comptes bancaires d'Outre-Mer, qui recense les comptes tirés de chèques ou d'autres moyens de paiement, a enregistré 17 703 ouvertures de comptes au cours des neuf premiers mois de l'année 2004 pour 7 642 clôtures, soit une augmentation nette de 10 061 comptes. A fin septembre 2003, FICOM recensait 12 466 ouvertures de comptes pour 6 002 fermetures, ce qui représentait une augmentation nette de 6 464 comptes.

Ouvertures et fermetures de comptes

■ Ouvertures ■ Fermetures
(Cumul infra-annuel en unité)



Source : IEOM

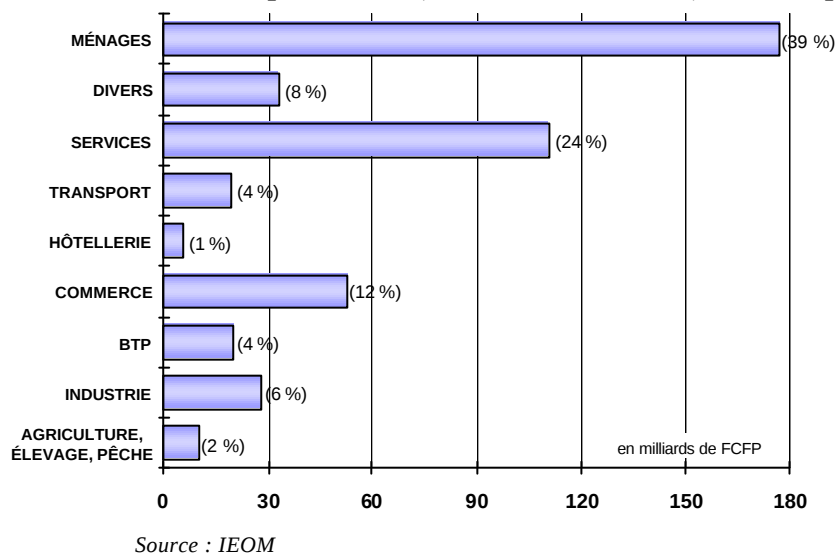
Les autres activités de l'IEOM

3.4.4 LE SERVICE CENTRAL DES RISQUES (SCR)

Le montant des encours bancaires et sociaux déclarés selon les nouvelles normes déclaratives « SCR2 » auprès de l'agence IEOM de Nouméa au titre de la centralisation des risques du mois de septembre 2004 s'établit à 462,7 milliards de XPF d'encours. L'encours bancaire⁴ représente 456,8 milliards de F CFP dont 176,9 milliards de F CFP en faveur des particuliers, soit respectivement +18,6 % et +15,8 % en douze mois. Les arriérés CAFAT concernent 1 069 entreprises pour un montant global de 5,9 milliards de F CFP.

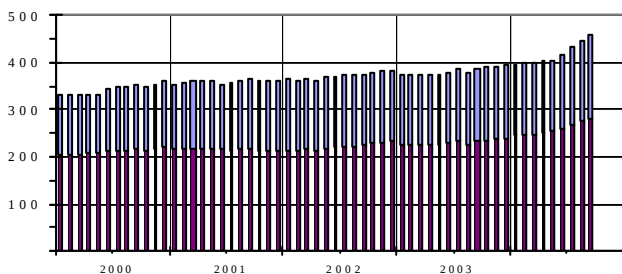
Les banques FBF de la place détiennent 82 % de l'encours bancaire. Ce dernier a été accordé à 39 % aux particuliers. L'encours des crédits accordés aux professionnels concerne principalement le secteur des services (24 % du total des octrois) et le commerce (12 % de l'encours bancaire).

Répartition de l'encours du SCR par secteur (hors arriérés CAFAT) au 30 septembre 2004

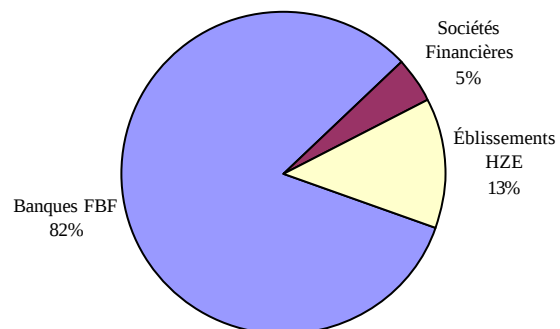


Encours du SCR (hors arriérés CAFAT)

■ Ménages ■ Autres agents financiers
(Encours fin de mois en milliards de F CFP)



Répartition de l'encours du SCR (hors arriérés CAFAT) par catégorie d'établissements au 30 septembre 2004



⁴ y compris de hors bilan



Annexe

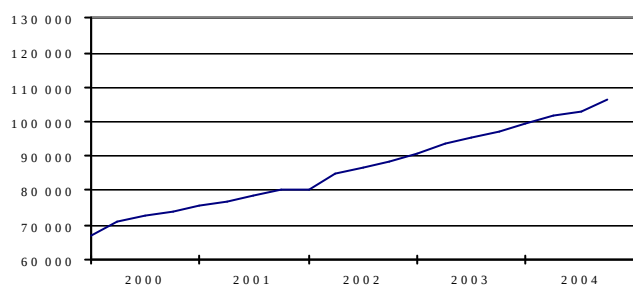
Les principaux chiffres de la monétique

1. - LES PRINCIPAUX CHIFFRES DE LA MONÉTIQUE

STATISTIQUES MONÉTIQUES 30 septembre 2004

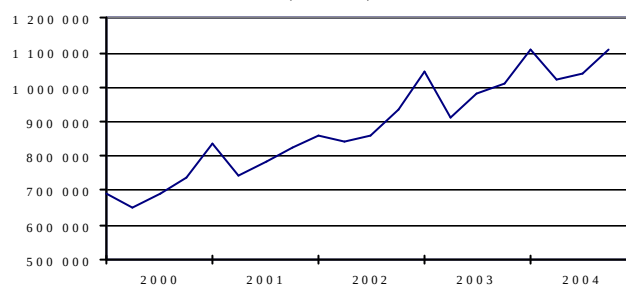
	30 septembre 2003 (1)	30 septembre 2004 (2)	Variations Montant % (2)-(1) (2)/(1)		9 mois 2003 (3)	9 mois 2004 (4)	Variations Montant % (4)-(3) (4)/(3)	
Nombre de porteurs.....	97 011	106 150	9 139	9,4	97 011	106 150	9 139	9,4
• Cartes bleue.....	57 395	63 419	6 024	10,5	57 395	63 419	6 024	10,5
• Cartes Jade	21 571	22 622	1 051	4,9	21 571	22 622	1 051	4,9
• Cartes privatives.....	18 045	20 109	2 064	11,4	18 045	20 109	2 064	11,4
Nombre de terminaux.....	2 110	2 133	23	1,1	2 110	2 133	23	1,1
• Terminal de paiement électronique.....	1 926	1 956	30	1,6	1 926	1 956	30	1,6
• Terminal de paiement mécanique.....	184	177	-7	-3,8	184	177	-7	-3,8
Automates bancaires (DAB, GAB, DIB ...).	98	99	1	1,0	98	99	1	1,0
Terminal de paiement électronique	3ème trimestre 2003	3ème trimestre 2004			9 mois 2003	9 mois 2004		
• Nombre de transactions.....	1 006 177	1 105 744	99 567	9,9	2 886 092	3 152 969	266 877	9,2
• Montant (milliers de XPF).....	8 825 409	9 640 137	814 728	9,2	25 440 204	27 665 625	2 225 421	8,7
• Moyenne par transaction (en XPF).....	8 771	8 718	-53	-0,6	8 815	8 774	-41	-0,5
Terminal de paiement mécanique	3ème trimestre 2003	3ème trimestre 2004			9 mois 2003	9 mois 2004		
• Nombre de transactions.....	5 500	4 756	-744	-13,5	18 504	17 825	-679	-3,7
• Montant (milliers de XPF).....	122 533	115 059	-7 474	-6,1	361 223	387 482	26 259	7,3
• Moyenne par transaction (en XPF).....	22 279	24 192	1 913	8,6	19 521	21 738	2 217	11,4
Automates bancaires (DAB, GAB, DIB ...)	3ème trimestre 2003	3ème trimestre 2004			9 mois 2003	9 mois 2004		
• Nombre de retraits.....	803 166	852 453	49 287	6,1	2 198 218	2 407 529	209 311	9,5
• Montant (milliers de XPF).....	6 919 781	7 385 372	465 591	6,7	19 233 416	20 946 312	1 712 896	8,9
• Moyenne par retrait (en XPF).....	8 616	8 664	48	0,6	8 750	8 700	-50	-0,6

Nombre de porteurs (en unité)



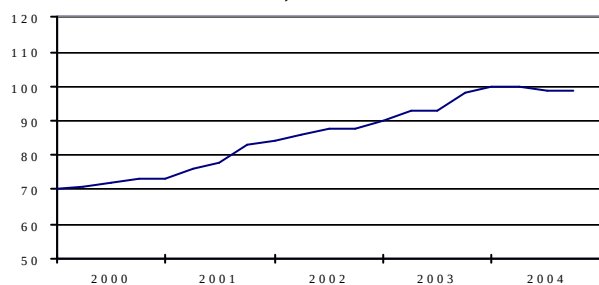
Source : Etablissements de crédit

Nombre de transactions sur terminaux de paiement (en unité)



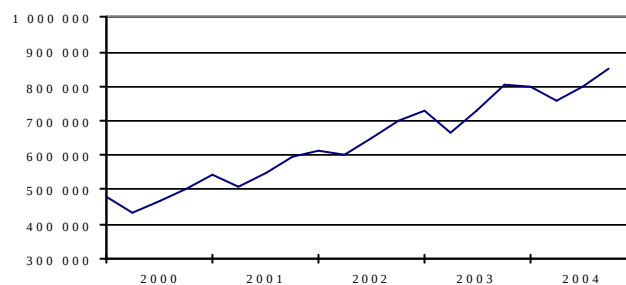
Source : Etablissements de crédit

Nombre d'automates bancaires (DAB, GAB, DIB...) (en unité)



Source : Etablissements de crédit

Nombre de retraits sur automates bancaires (en unité)



Source : Etablissements de crédit

Directeur de la publication : T. CORNAILLE
Responsable de la rédaction : E. BAULARD
Editeur et imprimeur : IEOM
Achevé d'imprimer le 25 janvier 2005
Dépôt légal : 2004 n° ISSN 0296-3108

INSTITUT D'EMISSION D'OUTRE-MER
AGENCE DE NOUVELLE-CALEDONIE
19, Rue de la République - BP 1758 - 98845 Nouméa Cedex
Téléphone : (687)275822 - Télécopie : (687)276553
e-mail : agence@ieom.nc